

LPO INFO

Auvergne-Rhône-Alpes | Le journal trimestriel de la LPO AuRA | # 6 Automne 2022

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

La Nature au cœur du projet éducatif de la LPO AuRA

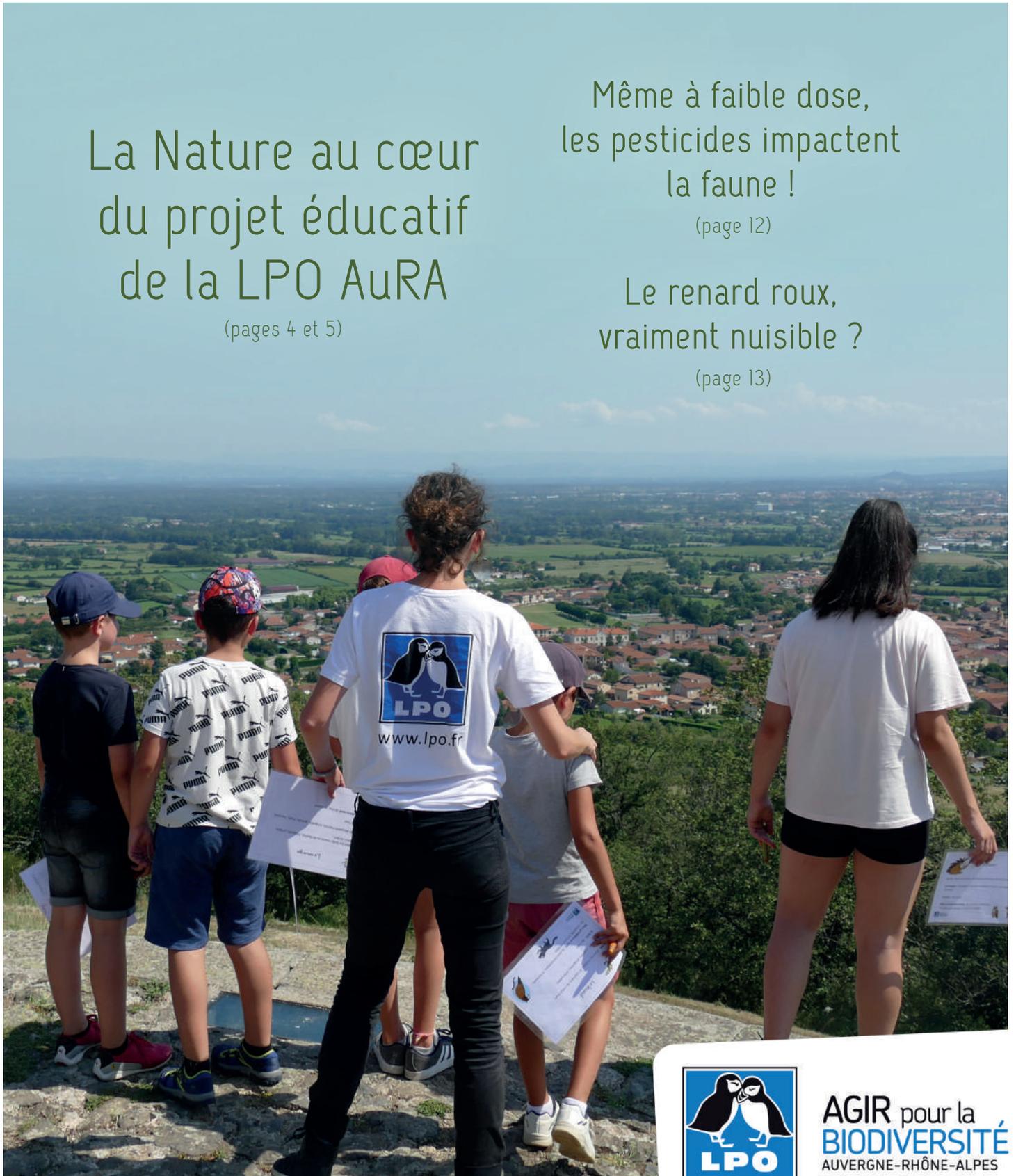
(pages 4 et 5)

Même à faible dose,
les pesticides impactent
la faune !

(page 12)

Le renard roux,
vraiment nuisible ?

(page 13)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Lièvre variable © Félix Bazinet

« La rentrée après un été caniculaire

Il est difficile d'être optimiste, après la sécheresse que nous avons connue cet été. MM. Escarguel et Landrieu, intervenants lors de notre Assemblée Générale le 2 juillet, nous avaient alertés. Le bouleversement climatique, que nous connaissons déjà et celui à venir, va nous affecter et en cascade toute la biodiversité. **Il faut vite changer de comportement et prendre réellement conscience que ce qui arrive à la planète est le fruit de notre mode de vie et de consommation.** Cela ne veut pas dire pour autant revenir à la bougie et à l'âge de pierre, comme nous l'entendons trop souvent.

Changer pour respecter la planète et l'ensemble du vivant dont nous faisons partie. Ne plus jeter mais réparer, consommer moins et autrement, partager, soutenir les agriculteurs locaux et en premier la filière biologique, agir localement, faire pression sur les élus... la liste est longue.

Une proposition a été faite lors de l'AG, la LPO doit être exemplaire. Nous parcourons des milliers de km par an, salariés et bénévoles, pour promouvoir et décliner les actions sur le terrain, pour réaliser de multiples inventaires d'espèces, pour le plaisir de l'observation. Le bilan

carbone de toute cette activité est lourd. La proposition : utiliser les modes de déplacement doux, covoiter et planter des haies, des vergers, des arbres d'alignement. Le conseil d'administration va se mettre au travail.

Aussi, en ce début d'automne, je souhaite rappeler la position de la LPO sur la chasse : la priorité de la LPO est d'obtenir la fin des abus de la chasse, tant la liste est longue et insupportable : pollution par le plomb, pratiques cruelles de piégeage, lâchers de gibier d'élevage, absence de suivi des « prélèvements », destruction des petits prédateurs, dérangements, sans oublier la chasse de 64 espèces d'oiseaux, soit le double de la moyenne européenne, dont une vingtaine en mauvais état de conservation et en AuRA l'alouette des champs, le vanneau huppé, les galliformes de montagne, le lièvre variable. Et que dire de la marmotte : plus de 400 individus tirés en 2021 en Savoie. Nous réclamons aussi le dimanche sans chasse pour pouvoir se promener tranquillement dans la nature.

Soyons de plus en plus nombreux à défendre la nature sauvage.

*Marie-Paule de Thiersant,
Présidente de la LPO AuRA*

SOMMAIRE

- 3 • Exigeons la fin de la chasse à la marmotte !
- 3 • L'envol d'« Ambane »
- 4 • La Nature au cœur du projet éducatif de la LPO AuRA
- 6 • Les nouvelles des LPO locales
- 10 • Les groupes régionaux
- 11 • Les intempéries de juin et leurs conséquences
- 11 • Que faire en cas de destruction d'habitat ?
- 12 • Même à faible dose les pesticides impactent la faune !
- 13 • La migration du milan royal
- 13 • Le renard roux, vraiment nuisible ?
- 14 • L'Assemblée générale 2022
- 15 • La saison des plantations
- 15 • Une place pour la nature au sein de la métropole clermontoise

⚡ COUP DE GUEULE

Exigeons la fin de la chasse à la marmotte !

La LPO AuRA, accompagnée de 17 associations de protection de la nature (dont l'Association Justice Savoie, initiatrice du projet, la Fondation Brigitte Bardot, FNE Savoie, One Voice...) a signé une tribune dénonçant la chasse à la marmotte et exigeant l'interdiction de la chasse de cette espèce protégée par la Convention de Berne.

Parue dans Le Monde le 10 septembre 2022, cette tribune mentionne notamment qu'aucun besoin de régulation n'a à être justifié pour la chasse de cet animal, pratiquée surtout pour le seul plaisir de quelques individus.

L'ensemble des 18 associations signataires demande le retrait de la marmotte des listes d'espèces chassables.

« Il n'y a, à ce jour, aucun comptage officiel permettant de connaître avec exactitude l'état de la population de marmottes et l'on joue sur cette méconnaissance pour continuer à autoriser sa chasse. Ces



Marmotte des Alpes © Vincent Palomarès

dernières se portent pourtant bien mal, victimes des effets du réchauffement climatique, des incivilités des randonneurs ou du comportement des chiens, et l'on s'inquiète déjà de voir ce sympathique rongeur disparaître des montagnes françaises.»

Une pétition est actuellement en cours pour faire suite à cette tribune, merci de votre soutien :

<https://www.mesopinions.com/petition/animaux/exigeons-interdiction-chasse-marmotte/184806>

♥ COUP DE CŒUR

L'envol d'« Ambane »

C'était avec impatience et un brin d'excitation, voire d'inquiétude, que nous attendions l'événement : l'envol d'Ambane, notre gypaëton Diois.

Comme les stars il nous faisait attendre, profitant d'une nourriture abondante apportée par les papa et maman poules. Nous le voyions s'exercer, se muscler pour préparer le grand saut dans les airs et... l'inconnu. La date « normale » d'envol était dépassée, soit 121 jours après l'éclosion (le premier alpin s'est envolé à 117).

Le 1^{er} août, Hélène et Gilbert David, bénévoles LPO en Drôme-Ardèche et membres du groupe local Diois, ont veillé toute la soirée ; ils le voyaient très actif, battant vigoureusement des ailes mais ce n'est que le lendemain matin que Bruno Cuerva a eu l'honneur de le voir partir dans un vol « parfait » (« comme un champion », dira Bruno).



Ambane, gypaëton © Olivier Teilhard, Parc du Vercors

Quelques jours après, Gilbert a vu « Ambane » dans l'aire, un parent lui apportant un petit encas.

La semaine suivante, Hélène l'a vu se poser brièvement dans l'aire et ils ont pu le suivre en vol qu'il semble maîtriser à merveille, toujours accompagné d'un adulte.

Le 25 août, une vidéo de Bruno montre le gypaëton se nourrissant ; il a été vu aussi en situation de passage d'os. C'est donc bien parti...

TONDEUR OPTIQUE

> TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS

> SPÉCIALISTE DIGISCOPE

contactornitho@optiquetondeur.com

Tél. 04 74 09 45 67

www.optiquetondeur.com



KOWA
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS...

Le temps fort de la LPO AuRA

La Nature au cœur du projet éducatif de la LPO AuRA

Mettre la nature au cœur de la société

La LPO est présente sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Par une mise en réseau locale, territoriale et nationale, l'association souhaite essaimer et diffuser l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) afin de toucher un maximum de citoyens, de toute origine sociale et géographique confondue. Nous sommes persuadés que le changement nécessaire peut-être opéré par tous.

Ainsi, il nous semble essentiel de (re)faire de la nature un bien commun, de développer de nouveaux modes de vie plus proches de la nature.

Pourquoi l'EEDD a toute sa place au sein des missions d'intérêt général de la LPO ? Nous sommes passés de « *tu es puni, file dans ta chambre !* » à « *quitte ton écran et va dehors !* », transformant la notion de « plein air » à celle de « plein écran ». C'est pourquoi le lien à la nature prend toute son importance par « la marque » qu'il laisse en nous. L'un de vos souvenirs d'enfance n'est-il pas lié à la nature ? Être dehors crée de l'émotion, qu'elle soit positive ou négative et c'est en cela que notre corps en est marqué.

Il est donc primordial aujourd'hui d'amener la nature au cœur de la société. Quand on va dehors, on observe, on entend... On réalise alors que tout est lié, que l'on fait partie intégrante d'un tout.

Et pour maintenir cet écosystème vivant, il doit avoir toute notre attention. Et pour qu'il ait toute notre attention, une équipe de 18 animatrices et animateurs passionné-e-s sont tous les jours ou presque sur le terrain, à la rencontre des petits et des grands.



Animation avec un collège du Rhône © LPO AuRA



Animation dans la Loire © LPO AuRA

Le projet éducatif de la LPO

Un projet éducatif national structure les actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable au sein de la LPO et nous permet de construire des projets pédagogiques adaptés au public rencontré, scolaire comme hors scolaire.

Les animateurs et animatrices naturalistes de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes mettent leurs compétences et leurs connaissances au service des enseignants, éducateurs, mais aussi auprès des collectivités territoriales ou des entreprises. Aussi, dans le cadre de l'agrément « Éducation Nationale », la LPO Auvergne-Rhône-Alpes mène des animations en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale à destination de la petite enfance (crèche et maternelle) et du public scolaire, du primaire aux études supérieures.

Une nouveauté depuis la rentrée 2022 : un accompagnement à « *l'école dehors* » !

L'origine de ce projet vient d'une volonté nationale LPO à la suite du séminaire organisé en décembre 2021 sur le thème de « *L'école du dehors, (re)mettre la nature au cœur des apprentissages* » par la LPO AuRA.

Pourquoi ? Parce que l'école est un lieu d'apprentissage, de socialisation et de questionnement. Chaque être vivant apprend de ses expériences et transmet ses savoirs aux autres. C'est en cela que la pratique de l'école du dehors a toute sa place dans le nouveau modèle de société que nous avons à construire.

Ce concept pédagogique fait écho sur de nombreux points aux objectifs de l'EEDD au sein de la LPO qui sont de :

- remettre la nature au centre des apprentissages,
- permettre un développement holistique des élèves par une appréhension transversale du monde plutôt qu'un découpage disciplinaire,
- développer tous ses sens et ses intelligences, notamment celles négligées en classe : kinesthésique (du corps et du mouvement) et naturaliste,
- s'émerveiller de la beauté de la nature, la comprendre pour mieux la protéger et la défendre.

L'EEDD à la LPO AuRA

Il est actuellement composé 18 animateurs. En 2021, 49 035 personnes ont été sensibilisées, dont 27 877 enfants. 2945 activités ont été portées en 2021 par les salarié-e-s et les bénévoles : des points d'observations à la tenue de stands en passant par des animations pour le public scolaire ; une diversité des activités montrant la diversité des acteurs.

L'implication des bénévoles représente 14 % des actions des missions d'EEDD soit 434 activités réalisées. Ce chiffre montre bien toute la force du réseau des bénévoles.

Quel que soit le public, les séances sont animées en créant une dynamique de groupe tout en respectant le rythme et la personnalité de chacun.

Les sujets abordés pendant les animations sont très variés :

- Faune : découverte des animaux, petits et grands
- Flore : initiation, détermination des végétaux...
- Milieux naturels : découverte des forêts, étangs, rivières, mares, haies, prairies, montagne...
- Paysage : compréhension et observation de l'impact des actions de l'Homme

- Art et Nature : land 'art, art & conte...
- Aménagements : construction de nichoirs, mangeoires, gîtes pour les chauves-souris...
- Plantations : haies, jardins potagers, prairies fleuries...

Selon le profil du public et les thématiques abordées, les animateurs et animatrices utilisent tout un panel d'outils pédagogiques adaptés et disponibles localement (boîtes loupes, clés de détermination, jeux coopératifs...).

Chaque délégation territoriale a son service EEDD composé d'un à quatre salarié-e-s.

Les animateurs et animatrices se retrouvent à distance une matinée tous les deux mois et pendant une journée en présentiel à Lyon. Ces ateliers permettent d'aborder divers points d'actualités, d'aboutir à la création de nouvelles offres ou outils d'animations et de partager des outils pour une montée en compétence. Ces temps-là sont importants pour maintenir une vraie cohésion EEDD et créer une dynamique à l'échelle régionale.

Une coordination régionale est assurée afin de faire le lien entre toutes les LPO locales et de représenter la LPO AuRA auprès de l'Éducation Nationale, de la LPO France et des différents réseaux EEDD.

Dans un contexte généralisé de dérèglement climatique et de déclin drastique de la biodiversité, la LPO AuRA, par la voix de ses animateurs et animatrices, tente tant bien que mal de sensibiliser tous les publics à l'urgence. Pas facile !

Anne Brunel,
Coordinatrice EEDD à la LPO AuRA



Animation sur l'écosystème forestier © Béatrice Jankowiak



Les nouvelles des LPO locales

Ain

Des nouveaux Refuges LPO à Meximieux

Depuis 2021, la commune de Meximieux s'est engagée pour 3 ans dans la labélisation « Refuge LPO » des parcs du Château et de l'Aubépin. Elle finance des actions pour mieux connaître, améliorer et faire découvrir les espèces présentes sur ces sites.

Des sorties d'inventaire de la faune ont été réalisées en présence d'élus (écoute des amphibiens et pose d'enregistreurs d'ultrasons). Après l'analyse des pratiques d'entretien des parcs, la LPO a préconisé des actions pour favoriser l'accueil de la biodiversité.

Parallèlement, pour les années 2021 et 2022, des animations ont été proposées à l'école du Champs de Foire. Ce fut en tout cinq journées où toutes les classes ont pu découvrir la biodiversité de la commune. Suivant les différents projets, des animations ont été effectuées comme l'observation de la faune de l'Aubépin, un diagnostic de la cour d'école, un atelier construction de nichoirs et la découverte des insectes. Plusieurs séances ont porté sur une observation des nids d'hirondelles dans Meximieux.

Désormais, l'école du Champs a décidé de devenir « Refuge LPO ».

La municipalité souhaite continuer les actions afin de préserver et agir pour l'environnement et la biodiversité.

Paul Brunet,
Animateur nature de la LPO de l'Ain



Animation à l'école des Champs © Paul Brunet

Auvergne

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux voyage en Auvergne

Pour son centenaire, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux est venue découvrir l'Auvergne sur les pas de leur fondatrice, la marquise du Château d'Aulteribe.



La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux voyage en Auvergne

C'est en effet de notre terre auvergnate que la marquise de Pierre fonde en 1922 et dirige, durant 27 ans, une association de défense des oiseaux en Belgique.

La LPO en Auvergne a ainsi accueilli sa consœur belge les 15 et 16 juin pour une visite de la chaîne montagneuse de La Serre, du Lac d'Aydat et de Zanières, suivie d'un temps d'échange dans nos locaux puis d'une visite du site de Sailles (Saint-Nectaire).

« Ce fut vraiment un très grand plaisir pour nous de venir sur vos terres. Tous les participants étaient enchantés des rencontres, des visites, des excursions, de votre gastronomie réputée partout dans le monde. Nous avons été impressionnés par la qualité du Château d'Aulteribe et de son aménagement. Il en a été de même pour le travail extraordinaire de valorisation des sites naturels que vous effectuez. De très chouettes rencontres, d'abord humaines, et de partage autour de notre passion commune pour la nature, les oiseaux et la protection de la biodiversité. » Jean-François Buslain, Directeur, LRBPO.

Magali Germain,
Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

Drôme-Ardèche

Notre Projet Territorial

« *Enfin !* », pourrions-nous dire. Ce projet qui nous tient tant à cœur va prendre son essor.

Ralenti par la pandémie qui nous a privés ces deux dernières années de nos rencontres si conviviales, le projet territorial de la LPO en Drôme-Ardèche va pouvoir grandir.

Nous allons pouvoir démarrer un cycle de six rencontres, échelonnées sur 2022 et 2023, chacune étant liée à l'une des thématiques suivantes : Agriculture et biodiversité ; Refuge LPO et Nature en ville ; Suivis, prospections, comptages ; Montagne et milieux rupestres ; Forêts et ripisylves ; Éducation à la nature et sensibilisation.

Avec ce projet territorial directement lié à l'axe 2 du projet associatif de la LPO AuRA "Renforcer la sphère LPO", nous espérons par ces événements combler l'attente de nombreux bénévoles.

C'est la thématique Agriculture qui ouvrira le bal le premier weekend d'octobre à Jaujac, en Ardèche.

Notre ambition est de pouvoir aller à la rencontre des bénévoles aux quatre coins de nos deux départements.

Sommes-nous trop ambitieux ? L'avenir nous le dira, mais en tous les cas, nous on y croit à notre projet !

L'équipe salariée et le comité territorial de la LPO de la Drôme-Ardèche



Isère

Trois sites de Schneider Electric deviennent Refuges LPO

Le 5 juillet, à l'occasion de la journée thématique « *Les entreprises s'engagent pour la biodiversité* », l'entreprise Schneider Electric a accueilli la LPO sur son site grenoblois Intencity.



Signature des trois refuges © Schneider Electric

Le programme de la journée comprenait une conférence sur les enjeux de la biodiversité pour les entreprises ainsi qu'une table ronde où notre directeur territorial est intervenu pour présenter les missions de la LPO et l'intérêt d'agir ensemble dans la construction des espaces de demain. Un petit stand d'information avait également été installé pour expliquer aux participants la démarche des Refuges LPO.

Pour clôturer la journée, une convention Refuge LPO a été signée pour la mise en place d'actions de préservation de la biodiversité sur trois sites Schneider de la métropole grenobloise : Intencity et Technopole à Grenoble, et Electropole à Eybens.

Le lancement des actions est prévu pour l'automne avec notamment la création de mares, l'implantation de haies et de vergers, la mise en place de fauches différenciées et l'installation de nichoirs.

Notre délégation est ravie d'accompagner Schneider Electric dans une démarche active de protection de la biodiversité !

*Maryne Chiron,
Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère*

Loire

Saint-Étienne Métropole lance officiellement son Atlas de biodiversité

Le 22 juin, Gaël Perdriau, Maire de Saint-Étienne et Président de la métropole, a lancé l'Atlas de Biodiversité Intercommunal (ABI) de Saint-Étienne Métropole (SEM) en partenariat avec la LPO et FNE.

Lauréate en juin 2021 de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité, Saint-Étienne Métropole a initié son ABI début 2022, en partenariat avec la LPO AuRA et FNE Loire, sélectionnées pour leur expertise.

Ce projet a pour objectifs de préciser les enjeux biodiversité des 53 communes de SEM et de les faire connaître à travers la mobilisation et la sensibilisation des collectivités, du grand public, des scolaires et des entreprises, et ce en six étapes :

- harmoniser l'état des connaissances et cibler les secteurs à prospecter,
- acquérir des connaissances complémentaires,
- réaliser un porté à connaissance pour un plan biodiversité métropolitain,
- inciter les acteurs publics et privés à agir pour la biodiversité,
- animer la mobilisation citoyenne sur ce sujet,
- développer des outils participatifs.

Dès mars 2022, FNE et la LPO ont mené des inventaires complémentaires et des actions de sensibilisation. Un outil a été créé pour permettre au public de participer :

engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

*François Jeanne,
Directeur territorial de la LPO de la Loire*



Lancement officiel de l'ABI le 22 juin en présence de Gaël Perdriau, Maire de Saint-Étienne et Président de la métropole, Mme Fayolle, vice-présidente de SEM à la biodiversité, B. Lemallier, vice-président de FNE Loire et P. Balluet, président territorial LPO de la Loire © Cécilia Malherbe

Rhône

La nature au service de l'écologie

Les portes ouvertes de l'observatoire d'astronomie de Lyon ont été l'occasion de parler d'une thématique peu commun : le biomimétisme*.



Pigeons bisets © Pixabay

Parmi les espèces observées, on peut citer les pigeons bisets, inspireurs du premier avion capable d'atterrir sans casse, les pommes de pin et leur capacité à s'ouvrir et à se fermer en fonction de la chaleur, exemple pour une « ville du futur » capable de réguler la température des pièces, sans la moindre électricité et sans domotique ! Les araignées et leur fil plus résistant à taille égale que l'acier, le bleu fonctionnel des plumes du geai des chênes et des ailes des papillons azurés ou la forme du corps des martinets noirs inspirent le monde militaire. Mais le clou du spectacle fût l'observation d'un blob, *Physarum polycephalum* de son petit nom. Outre son aide précieuse pour les réseaux de communication de demain, il connut son heure de gloire en embarquant dans la Station Spatiale Internationale (SSI) avec Thomas Pesquet.

* utilisation et/ou inspiration de la nature et de ses procédés de manière holistique dans le but de répondre aux besoins de demain et à la transition écologique.

*Chloé Laffay,
Bénévole LPO dans le Rhône*

Savoie

Suivi de la migration prénuptiale

Le suivi de la migration prénuptiale se déroule sur le lieu-dit de la « Pierre Plate » à Saint-Maurice-de-Rotherens dans l'avant Pays Savoyard.

Le bilan de l'année 2022 porte l'ambition de se développer encore plus que les années précédentes. Les observateurs sont toujours présents malgré le Covid : 65 observateurs cette année. Ils se sont relayés du 13 février au 14 mai sur 31 jours d'observations.

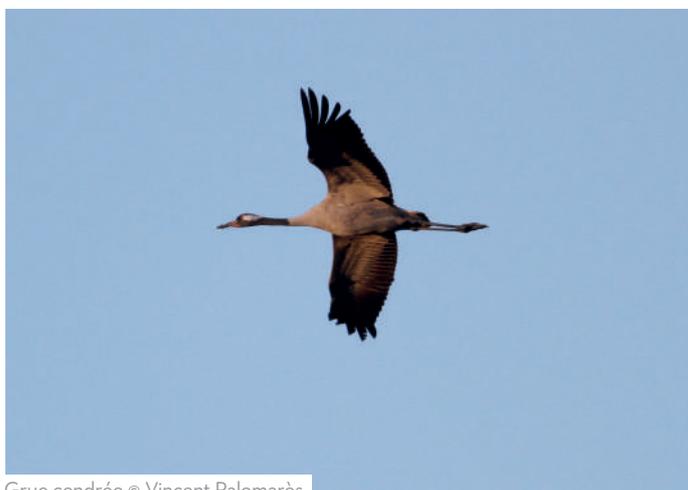
Comme les années précédentes, nous avons transmis des données au réseau national www.migraction.net. Déjà neuf années de comptage ! En 2022, ce sont 14327 oiseaux de 70 espèces différentes qui sont comptés.

Cette année, des espèces phares ont été observées : 198 grues cendrées, 141 cigognes blanches et des espèces recherchées comme les balbuzards pêcheurs, bondrées apivores, faucons kobez, guêpiers d'Europe. Cette année et pour la première fois, 292 geais des chênes ont été observés.

Nous remercions tous les observateurs pour leur disponibilité et nous souhaitons renouveler notre action pour la migration 2023.

Les rendez-vous sont transmis aux adhérents par la newsletter des adhérents en Savoie et sur la page Facebook LPO Savoie. Je fais aussi un envoi groupé aux assidus.

Pascal Presson,
Bénévole LPO en Savoie, Référent migration



Grue cendrée © Vincent Palomarès

Haute-Savoie

Formation Ornitho en Haute-Savoie : deuxième session !

L'observation des oiseaux est une passion qui se partage.



Formation ornitho © Thibault Goutin

C'est pourquoi, inspirés par la LPO en Isère et le travail de l'association belge Natagora, les bénévoles haut-savoyards lançaient en septembre 2017 une formation ambitieuse de trois années pour faire découvrir l'ornithologie. La crise sanitaire passant par là, il a finalement fallu cinq ans pour que les formateurs bouclent le programme auprès de la trentaine de stagiaires inscrits dont certains assument aujourd'hui des suivis comme le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) ou participent aux commissions de l'association.

Une nouvelle session, qui accueillera 60 participants, débutera le 6 septembre 2022 à la Roche-sur-Foron. Composée de 18 cours en amphithéâtre et d'une trentaine de sorties sur le terrain, elle permet d'apprendre à observer et identifier les oiseaux, de découvrir leur vie et leur comportement et surtout de pouvoir contribuer à leur protection.

Informations sur le site de la LPO AuRA :
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/formations/formation-ornitho-haute-savoie/

Souhaitons à ces ornitho en devenir une belle immersion dans le monde des oiseaux en compagnie des passionnés de la LPO !

Thibault Goutin,
Bénévole LPO en Haute-Savoie



Les groupes régionaux

Groupe Énergies Renouvelables

Énergies Renouvelables : quels enjeux pour la LPO AuRA ?

Les énergies renouvelables sont en première ligne de l'actualité.

L'urgence d'atténuer les effets du dérèglement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, associée aux difficultés d'approvisionnement en énergie fossile, a conduit nos gouvernants à envisager de proposer une loi de simplification pour accélérer leur développement.

Considérant que les principaux obstacles étaient l'opposition de la population, par ses nombreux recours et celles des associations de protection de la nature, il sera proposé aux élus nationaux de voter cette loi. Celle-ci devrait également sécuriser certains projets, déclarés d'utilité publique notamment, en leur reconnaissant par voie de décret une raison impérieuse d'intérêt public majeur (RIIPM).

Heureusement que depuis 2016 il existe un droit à l'environnement, sinon nous pourrions être inquiets pour la protection de la biodiversité.

Aucun département ne sera épargné, la vigilance devra être de tous les instants, d'où l'importance de conforter l'action du groupe régional.

Louis Granier,

Administrateur LPO AuRA et membre du Groupe EnR

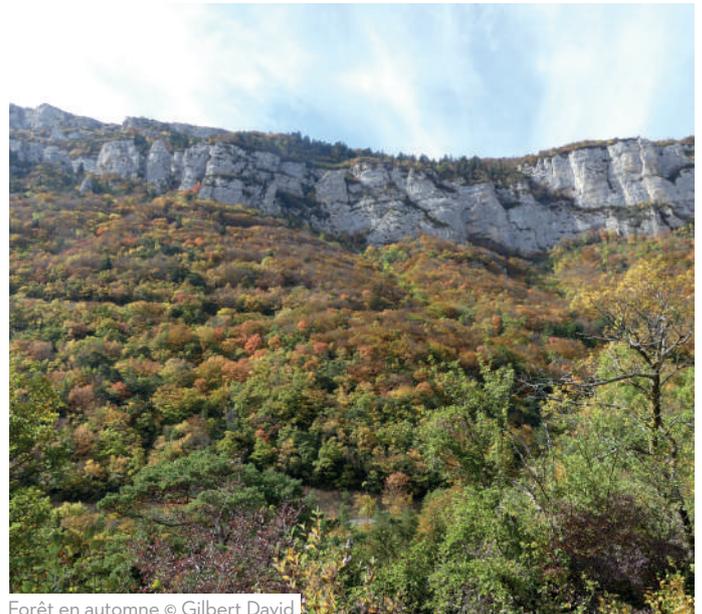


Parc éolien © Louis Granier

Groupe Forêts

La forêt dans le « Plan France Relance »

Le Plan France Relance, voté en 2020, a pour objectif de relancer l'économie française après la crise du COVID 19. Dans ce plan, 200 M€ sont alloués à la forêt.



Forêt en automne © Gilbert David

Cette somme servira entre autres à financer un « fond forêt » (150 millions d'euros). Ce sont ces derniers qui impacteront le plus l'écosystème forestier.

Pour bénéficier de ces aides, les travaux doivent rentrer dans l'un des trois volets suivants :

- peuplements ravagés par des phénomènes biotiques (scolytes ou autres agents pathogènes),
- peuplements vulnérables aux effets des changements climatiques. Cela concerne donc des forêts qui « risquent de dépérir ». Ce critère assez flou peut induire des abus dans les interprétations,
- « peuplements pauvres », traduisons par forêts de faible valeur économique, c'est-à-dire inférieure à trois fois le coût du reboisement. Ainsi, les peuplements dont la valeur est inférieure à 13500€/ha sont concernés par les aides, soit la majorité des forêts françaises, saines ou pas.

En conclusion, de nombreuses forêts économiquement « pauvres » mais riches en biodiversité, pourront être rasées et replantées (souvent en essences exotiques - douglas... - pas plus adaptées au réchauffement, mais plus rentables à court terme). Une aberration qui va à l'encontre du but recherché.

Gilbert David,

Vice-président de la LPO en Drôme-Ardèche



La vie du centre de soins LPO en Auvergne

Les intempéries de juin et leurs conséquences

Début juin, plusieurs milliers d'oiseaux ont trouvé la mort lors d'un fort orage de grêle sur le secteur de Vichy (Allier). En quelques jours, le Centre a recueilli plus de 480 oiseaux.



Sauvetage au CDS © CDS Auvergne

Coordonnées des centres de soins en Auvergne-Rhône-Alpes :

CSOS LPO AuRA
(63 - 43 - 03 - 15)
06 46 62 36 89
cds.auvergne@lpo.fr
lpo-auvergne.org

Ermus
(74)
04 50 68 42 10
asso.ermus@gmail.com

Le Tétrás Libre
(73 - 74 - 01)
07 83 80 05 46
csfs.pays.de.savoie@gmail.com
csfs-paysdesavoie.org

Le Tichodrome
(38 - 01)
04 57 13 69 47
letichodrome38@gmail.com
le-tichodrome.fr

L'Hirondelle
(69 - 42 - 07 - 26 - 01)
04 74 05 78 85
contact@hirondelle.ovh
hirondelle.ovh

Panses-Bêtes
(63 - 43 - 03 - 15)
04 73 27 06 09
pansebetes@gmail.com
pansebetes.fr



Lancé en mai 2022 pour améliorer l'accueil des oiseaux blessés au Centre, notre appel à dons a dépassé son objectif, avec plus de 34 500€ récoltés ! **Un grand MERCI aux 475 donateurs pour leur générosité.**



Comité juridique

Que faire en cas de destruction d'habitat ?

Chaque année, des bénévoles sont témoins de destruction de haies, de nids d'hirondelles, martinets, moineaux, pigeons... Que faire ?



Nids d'hirondelles de fenêtre © Lana Petrod

La destruction de l'habitat naturel d'espèces protégées est interdite (Articles L411-1 et L411-2 du code de l'environnement) et passible de trois d'emprisonnement et 150000 € d'amende (Article L415-3 du code de l'environnement). La liste des oiseaux protégés est fixée par l'arrêté du 29 octobre 2009 (NOR : DEVN0914202A). Si des travaux doivent porter atteinte aux nids, une demande de dérogation doit être faite auprès de la DREAL (CERFA 13 614*01). La période doit être adaptée et des mesures de compensation doivent être prises, par exemple la pause de nids artificiels.

Si vous êtes témoin d'une opération qui vous semble inappropriée, prévenez l'Office Français de la Biodiversité : [sd\[numéro du département\]@ofb.gouv.fr](mailto:sd[numéro du département]@ofb.gouv.fr) et la LPO locale.

Patrice Nortier,
Bénévole membre du comité juridique LPO AuRA

Victoire pour la LPO AuRA au tribunal de Lyon : les filets qui empêchent les hirondelles de nicher à Saint-Foy-l'Argentière depuis 2018 doivent être enlevés aux frais du propriétaire. Bravo au groupe hirondelles du Rhône et à notre avocat.



Campagne de **protection** d'espèce

Même à faible dose les pesticides impactent la faune !

Une étude réalisée par le CNRS et publiée en 2021 dans la revue *Environmental Pollution* montre pour la première fois que la consommation de céréales issues de l'agriculture conventionnelle a des effets importants chez la perdrix grise.

Dans de nombreux pays, l'effondrement des effectifs d'oiseaux communs est particulièrement perceptible pour les espèces vivant en milieu agricole.

De nombreuses études scientifiques ont montré que cette tendance était liée à l'intensification des pratiques agricoles, à la transformation des habitats ainsi qu'à la disparition des insectes.

À cela, il faut rajouter les effets létaux des pesticides qui sont bien documentés sur de nombreuses espèces d'oiseaux.

Cependant, l'impact de l'ingestion chronique de ces pesticides à faible dose reste peu connu.

Pour combler ce manque de connaissance, le CNRS de Chizé (79) a réalisé une expérience sur des perdrix grises nourries avec des céréales issues de l'agriculture biologique (sans utilisation de pesticides), ou issues de l'agriculture conventionnelle (utilisation de différentes molécules de pesticides pendant la croissance de la plante).

Après 10 semaines de nourrissage en volière, l'étude montre pour la première fois que l'ingestion de blé et de maïs contenant de très faibles doses de pesticides sur une longue période a des conséquences à long terme sur plusieurs processus physiologiques majeurs. Par rapport aux perdrix témoins, les oiseaux exposés à des doses chroniques se reproduisent moins bien (œufs plus petits avec une coquille plus mince) et montrent des signes d'altérations physiologiques et comportementales.

Parmi les effets démontrés dans cette étude, leur système immunitaire est surexprimé, le stress physiologique augmenté et la coloration des mâles est plus terne, témoignant d'une santé dégradée avec une charge parasitaire intestinale plus élevée.

Par ailleurs, la corpulence des femelles nourries avec du grain contenant des résidus de pesticides augmente, ce qui pourrait être lié à une perturbation endocrinienne liée au stockage des réserves dans les tissus adipeux.

Pour conclure, cette étude montre donc que même les céréales (blé et maïs) respectant les normes sanitaires en agriculture conventionnelle contiennent assez de pesticides pour induire des perturbations importantes sur les oiseaux ce qui pourrait expliquer en partie leur disparition dans les paysages agricoles.

*Thierry Lengagne,
Président de la LPO de l'Ain*





Quel oiseau observer ?

La migration du milan royal

C'est le moment pour observer le milan royal, emblème du Défilé de l'Écluse (Chevrier, 74).



Milan Royal © Mathieu Robert

En 2021, plus de 18 000 milans royaux sont passés au Défilé de l'Écluse, établissant ainsi un nouveau record « mondial », l'espèce étant européenne. On constate la présence d'individus locaux dès le 18 juillet, et c'est fin septembre que le ciel commence à se remplir de ce migrateur partiel.

Le « spot » du Défilé de l'Écluse est le meilleur endroit pour observer cette migration avec des journées pouvant atteindre plus de 2000 individus ! Ils migrent jusqu'en novembre mais le gros des effectifs se concentre entre la dernière décade de septembre et la deuxième décade d'octobre.

Le nombre de milans royaux sur la saison est monté crescendo entre 1993 et 2010, passant ainsi de 1379 à 4877 individus. Puis en 2011, les 8823 individus comptabilisés doublent le total saisonnier. La moyenne s'établit depuis entre 10 000 et 11 000 individus. La saison dernière a été particulièrement remarquable avec 18 230 individus comptabilisés !

Le milan royal ne montre des effectifs significatifs que sur quatre autres sites en migration postnuptiale : le Crêt des Roches (Doubs), et trois cols basques : Lizarieta, Organbidexka et Lindux.

*Camille Schellenberger et Guillaume Hayard,
Chargés d'études à la LPO de la Haute-Savoie*



L'espèce du trimestre

Le renard roux, vraiment nuisible ?

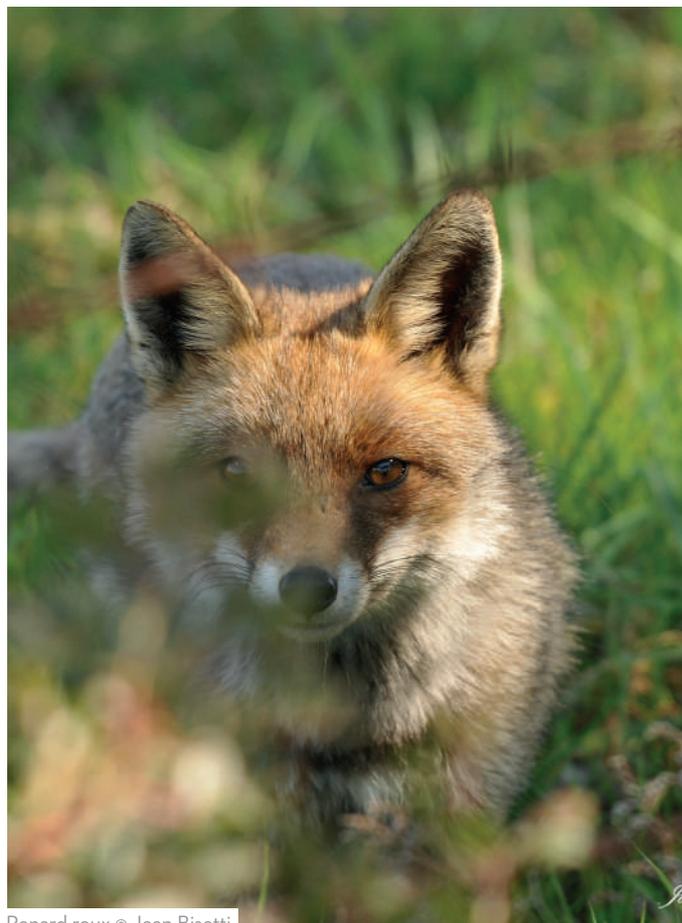
De nos départements, seule la Savoie a réussi à sortir le renard de la liste des espèces nuisibles.

Il occupe presque tous les milieux d'AuRA, excepté au-dessus de 3500 m d'altitude. Ce carnivore très éclectique concentre sa prédation sur les micromammifères, qu'il est capable de chasser même sous la neige grâce à son ouïe fine et son odorat subtil. Il en consommerait en moyenne 6000 par an !

Remarquable auxiliaire de l'agriculture, il est pourtant toujours impitoyablement chassé afin d'en réduire les populations. Pourtant, chasser les renards serait plus nuisible que les renards eux-mêmes, car en se nourrissant des micromammifères, ils permettent d'éviter aux agriculteurs l'utilisation de pesticides comme la bromadiolone, et d'économiser entre 1000 à 2400€ (estimation LPO). Cette prédation permet aussi de réduire le nombre de campagnols et mulots infectés par les tiques responsables de la maladie de Lyme.

La régulation du renard devra cesser au regard des avantages indéniables qu'ils apportent aux agriculteurs. Cette tâche incombe à nos représentants en CDCFS (comité départemental chasse et faune sauvage) ; bon courage à eux.

*Christian Prévost,
Bénévole LPO en Haute-Savoie*



Renard roux © Jean Bisetti



L'Assemblée générale 2022

Un moment fort de notre vie associative

Une très belle journée, samedi 2 juillet au Lycée agricole de Cibeins. Merci à tous les bénévoles et salariés de l'Ain qui ont tout organisé et nous ont reçu dans des conditions exceptionnelles.

Plus de 70 personnes étaient présentes et 138 avaient envoyé leur pouvoir. La journée a commencé par une Assemblée générale extraordinaire et par l'approbation des nouveaux statuts de la LPO AuRA, pour les rendre conformes notamment aux statuts de la LPO France.

Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO AuRA, a ensuite ouvert l'Assemblée générale ordinaire concluant son rapport moral par ces mots : « *La LPO AuRA continuera d'être présente et fera des propositions pour mettre et remettre la nature au cœur de la société.* »

Chantal Guélin, trésorière, a détaillé le budget et le compte de résultat 2022 qui affichent un excédent de 393 262,87€. Le commissaire aux Comptes a approuvé les comptes sans aucune réserve.

Le Conseil d'administration a ensuite été élu à l'unanimité. Les membres sont les suivants, pour chaque LPO locale :

- **Auvergne** : Sylviane Bondoux, Christian Bouchardy, Chantal Guélin (trésorière) et Sylvie Lovaty (secrétaire adjointe)
- **Ain** : Thierry Lengagne
- **Drôme-Ardèche** : Jean-Louis Bonis et Louis Granier (vice-président)
- **Isère** : Catherine Giraud
- **Loire** : Benjamin Thinon

- **Rhône** : Jean-François Pont (trésorier adjoint)
- **Savoie** : Sébastien Marie
- **Haute-Savoie** : Didier Besson

Les membres es-qualité sont : Jean Deschâtres (vice-président), Jean-Christophe Gigault (vice-président), François Guélin, Ghislaine Nortier (secrétaire), Serge Risser, Delphine Souillot, Marie-Paule de Thiersant (présidente), Joël Vial.

Le moment fort de cette Assemblée générale a sans nul doute été celui des deux conférences :

• « *L'anthropocène, agenda géologique d'un effondrement* », par Gilles Escarguel, maître de conférence au laboratoire LEHNA

• « *Enjeu de la biodiversité : l'espèce humaine face à l'effondrement du vivant* », par Gilles Landrieu, membre expert de l'IPBES

Ces deux conférences ont été complétées par des actions réalisées par la LPO AuRA en 2022, qui illustraient les deux présentations.

Un buffet très convivial a clos cette belle Assemblée générale. Le lendemain, une vingtaine de participants, encadrés par les spécialistes locaux, sont partis observer les oiseaux de la Dombes sur l'étang de Birieux en particulier, mais également sur les étangs Turllet, Fretey, Biony et Lornay. Parmi les espèces observées : hérons cendré, bihoreau et pourpré, grande aigrette, aigrette garzette, ibis falcinelle, canard souchet...

Le rapport d'activités est disponible sur notre site : <https://urlz.fr/jb2K>

Marie-Paule de Thiersant,
Présidente de la LPO AuRA



Spatule blanche © Maurice Benmergui



Conseils au **jardin**

La saison des plantations

S'il est une saison propice aux plantations d'arbres à fruits et arbustes divers, c'est bien l'automne.



Mésange bleue © Alain Gagne

Le repos végétatif permet en effet aux végétaux de s'adapter à leur environnement, voire de commencer à s'enraciner (sols pas trop froids et humides).

Le choix des végétaux dépend du lieu de vos plantations, de la région (plaine ou montagne) et du climat (océanique, méditerranéen ou continental), sachant que l'évolution actuelle du climat pose beaucoup de problèmes d'adaptation aux végétaux.

Privilégiez de préférence les espèces locales, que ce soit pour les fruitiers ou les arbustes à fleurs avec des floraisons et des mises à fruits échelonnées sur l'année pour attirer et aider insectes et oiseaux afin qu'ils aient toujours de quoi butiner et manger.

Pendant deux à trois ans, ces nouvelles plantations, plus fragiles, seront à surveiller selon les conditions climatiques (ne pas oublier de les tenir humides).

Pensez aussi à desserrer les attaches qui relient arbres et tuteurs, et surtout à éloigner tondeuse et autres rotatifs qui peuvent provoquer des blessures sur les écorces et au niveau du collet (partie des arbres d'environ 20 cm au-dessus du sol).

Bonnes plantations à toutes et à tous !

Gérard Capelli,
Bénévole coordinateur Refuges LPO en Isère



Les **Refuges LPO**

Une place pour la nature au sein de la métropole clermontoise

Le programme Refuge s'est développé sur la métropole clermontoise avec C.Biodiv, pour créer un réseau de zones refuges pour la biodiversité.

Le programme C.Biodiv, l'Atlas de la biodiversité de la métropole clermontoise, lancé en 2020, nous a permis d'initier et de développer des démarches Refuges avec de nouvelles communes et entreprises.

Ainsi, 7 nouveaux refuges collectivités, sur les 21 communes de la métropole, et 3 refuges entreprises ont pu voir le jour, s'ajoutant au 5 refuges créés auparavant sur ce territoire.

Ce n'est pas moins de 88 hectares de parcs, jardins, coulée verte et espaces verts d'entreprises sur lesquels de nombreuses actions en faveur de la biodiversité en milieu urbain sont dorénavant engagées.

Mise en place d'écopâturage, fauche tardive, préservation des orchidées, aménagements pour la faune, création d'une micro-forêt urbaine et bien d'autres actions ont été réalisées pendant ces trois années et se poursuivront dans les années à venir.



Prairie fleurie, Clermont-Ferrand © Matthieu Clément

Quelles que soit leur taille, les refuges de la métropole clermontoise permettent de créer un réseau d'espaces préservés et accueillant pour la biodiversité de proximité, tout en améliorant le cadre de vie des citoyens.

Matthieu Clément,
Chargé de missions à la LPO de l'Auvergne



Siège social

Maison de l'environnement · 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance

100 rue des Fougères 69009 Lyon · 04 37 61 05 06

auvergne-rhone-alpes@lpo.fr · auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr

LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu
26120 Chabeuil
drome@lpo.fr

LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
isere@lpo.fr

LPO de la Loire

Maison de la nature,
11 rue René Cassin
42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr

LPO du Rhône

100 rue des Fougères
69009 Lyon
rhone@lpo.fr

LPO de la Savoie

Les Pervenches,
197 rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr

LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière
74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr



Vous tenez entre vos mains, ou lisez sur votre écran,
le journal trimestriel de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes.



Envoyé par mail à près de 10 000 contacts et imprimé en plus de 1000 exemplaires, il présente chaque trimestre un échantillon des actions réalisées par l'association, au niveau régional et au plus près des territoires.

- Vous recevez la version papier et préférez lire le journal en ligne ? Faites-nous part de votre adresse mail et aidez-nous ainsi à réduire les coûts d'impression et d'envoi du journal.
- Si vous ne recevez pas encore le LPO Info, nous pouvons vous l'envoyer au format numérique ! Pour cela, faites-nous part de votre adresse mail.

Aussi, où que vous soyez, n'hésitez pas à diffuser et à partager largement ce journal, afin d'offrir encore plus de visibilité à notre association et à ses actions en faveur de la protection de la vie sauvage.



Écrivez-nous à :
auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne
ISSN 2802-7256 - Octobre 2022



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SATORIZ le bio pour tous!

www.satoriz.fr

Le harle bièvre, une espèce emblématique de la santé des rivières

Il est devenu, pratiquement au même titre que le cygne tuberculé, un des oiseaux les plus démonstratifs, et, au sens littéral, des plus familiers des rives de nos lacs alpins : le harle bièvre. Son statut été remis récemment en question : explications.

Une expansion... sous surveillance !

Une phase d'expansion récente, dont la 1^{ère} est liée manifestement à sa protection nationale, généralise sa présence sur plusieurs de nos départements rhônalpins. Vers le Nord il a colonisé jusqu'aux rives du Rhin.

Cette expansion ne passe pas inaperçue. Bien sûr, les naturalistes en suivent la progression avec intérêt ; car l'oiseau est probablement un indicateur de la santé du peuplement halieutique de nos cours d'eau. Les pêcheurs en rivière ont un autre regard sur ce phénomène.

Représentant d'une famille de canards - la seule - qui se nourrit presque exclusivement de poissons, il entre désormais en concurrence avec les pêcheurs qui pointent du doigt son impact sur les populations de salmonidés - truite fario, ombre commun - espèces prioritaires de la directive habitat. Il mettrait à mal les efforts entrepris par les collectivités et les associations de pêcheurs, très impliquées pour repeupler ou maintenir ces autres espèces emblématiques de nos rivières. C'est notamment le cas en basse vallée de l'Ain, mais également sur des rivières secondaires. Le débat est ouvert.



Harles bièvres © Maurice Benmergui

Dans les étangs de la Dombes où l'hivernage du harle bièvre a subi un accroissement significatif au cours des cinq dernières années, la filière économique piscicole suit la problématique de près. Actuellement moins d'une dizaine d'étangs sur plus d'un millier de la frange orientale du plateau sont toutefois fréquentés par l'espèce dont les effectifs au 15 janvier 2022 sont de l'ordre de 50 à 60 individus lors des dénombrements Wetlands International, avec des pointes comprises entre 100 et 150 oiseaux au cours des deux dernières années.



Harles bièvres © Maurice Benmergui

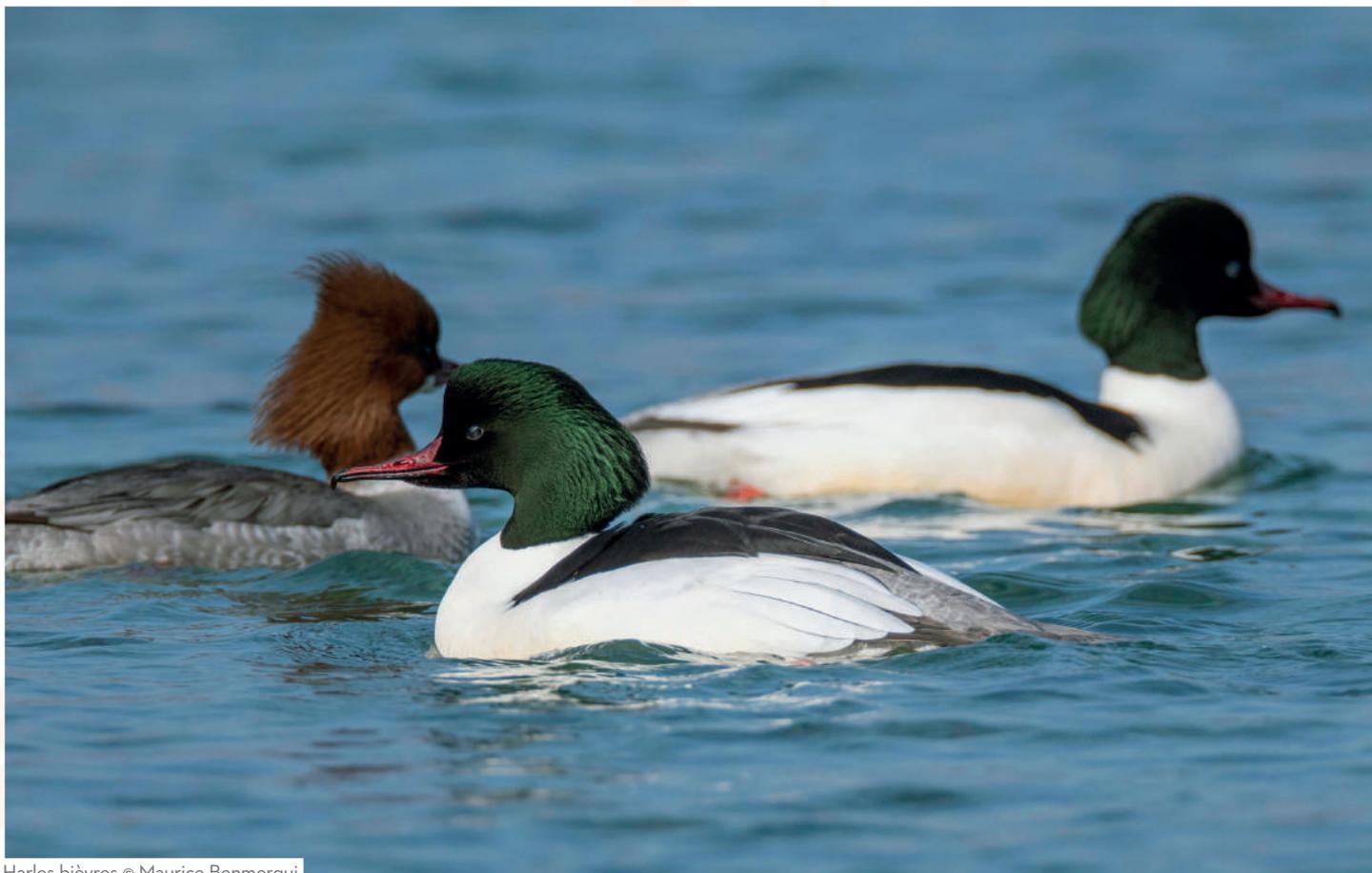
Régulation, protection : les pêcheurs inquiets, l'administration ferme

Fin 2020, la fédération départementale des pêcheurs de l'Ain a déposé auprès de la Direction Départementale des territoires de l'Ain et de la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL) Auvergne Rhône-Alpes, un dossier argumentaire en vue d'une demande de dérogation à la protection du harle bièvre, via des opérations de régulation par tir.

L'administration, après consultation de l'Office Français de la Biodiversité et de la LPO, a répondu à cette requête.

Son analyse reprend point par point l'argumentaire soulevé par les pêcheurs : le statut de l'espèce, son impact avéré ou présumé sur les populations halieutiques, la concurrence avec les autres espèces piscivores.

Le harle bièvre est, effectivement, une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du Code de l'Environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 modifiant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble de notre territoire.



Harles bièvres © Maurice Benmergui

Le bièvre est toujours considéré comme une espèce « quasi-menacée » selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, sur la liste rouge nationale des oiseaux de la métropole (2016). Elle ne concerne que quelques départements.

Précisons ici que la population nationale actuelle est estimée entre 403 et 538 couples (Ducos 2020), contre 180 à 200 couples à la fin des années 1990 (Dubois et al. 2000).

Le caractère allochtone - voire invasif - de l'espèce, argué par la fédération des pêcheurs, est également mis en défaut. Il est vrai qu'elle est traitée comme telle dans l'Évolution de la faune holocène de France (Pascal et al. 2003) : sa présence est attestée durant les dernières glaciations, il y a 10 000 ans, même si elle en avait disparu depuis.

La biodiversité est par nature dynamique, sans être pour autant allochtone : les récentes évolutions de nos cortèges faunistiques le démontrent. Les quelques actions destinées à inciter la nidification de l'espèce autour des lacs alpins, avec la pose de nichoirs par exemple, n'ont pas d'impact significatif sur son expansion eu égard à la dynamique globale de l'espèce.

Sur l'argument de l'impact du harle sur les salmonidés, il s'avère difficile de discriminer la part de la prédation parmi d'autres facteurs environnementaux, et notamment dans le déclin régional de certaines de ces populations.

La fédération de pêche considère que la prédation du harle s'ajoute à celle d'autres espèces prédatrices, telles que la loutre d'Europe, le héron cendré, et... le martin pêcheur. L'administration considère à juste titre que cette concurrence

entre espèces s'exerce de façon naturelle au sein d'une niche écologique commune. L'homme ne peut intervenir dans cet équilibre - (suggérant qu'il en a la responsabilité, lui-même s'ajoutant au nombre de ces mêmes prédateurs, NDR).

Enfin, le préfet de l'Ain rappelle le cadre dans lequel peut être délivrée une dérogation à la protection intégrale des espèces :

- qu'il n'existe pas de solution alternative satisfaisante,
- de ne pas nuire au maintien dans un état de conservation favorable des espèces concernées.

D'autres motifs permettent d'accéder à une telle dérogation : intérêt de la protection de la faune et des habitats, prévention des dommages aux cultures entre autres, intérêt de la santé publique, de la recherche, projets de repeuplement ou de réintroduction, capture et détention, toujours limitée, de spécimens. Les pêcheurs reconnaissent l'inefficacité de l'ensemble des solutions alternatives de limitation des risques de prédation sur le poisson (capture et délocalisation, destruction de nids, effarouchement sonore, ou fauconnerie), aussi préconise-t-elle la régulation par tir.

Dans l'état actuel des connaissances et du statut du harle bièvre, la solution du tir n'apportant aucune garantie du maintien dans un état de conservation favorable de l'espèce d'une part, que d'autre part cette prédation s'exerce sur des espèces sauvages, l'administration rejette la demande de déclassement. Le harle bièvre demeure une espèce intégralement protégée.

*Maurice Benmergui,
Bénévole et membre du comité territorial LPO de l'Ain*

Les rivières, réservoirs de biodiversité - jusqu'à quand ?

Les rivières sont des réservoirs pour la biodiversité. La faune, la flore, sont souvent riches et permettent de connaître l'état du milieu. Or, malheureusement, le constat aujourd'hui est particulièrement alarmant.

Les rivières se sont formées au fur et à mesure des temps géologiques.

Torrents de montagne, rivières de plaine, fleuves larges et lents, chaque cours d'eau a ses spécificités, sa faune particulière, sa végétation.

L'eau tumultueuse des torrents est peuplée de truites farios, de vairons, loches et chabots. Les berges sont souvent abruptes, boisées d'épicéas. La végétation basse est l'habitat de la pétasites blanche, pigamon à feuilles d'ancolie, caltha des marais, renouée... L'avifaune est représentée par les cingles plongeur, la bergeronnette des ruisseaux...

Les rivières petites ou géantes comme la Saône sont plus calmes et invitent à la méditation. C'est le domaine des cyprinidés telle la carpe qui l'été se prélassent au milieu des nénuphars, le gardon, la tanche, les poissons carnassiers, brochets, perches et plus récemment sandres et silures-glanes. On trouve aussi vairons et goujons tous deux signes de bonne santé de la rivière. En se promenant au lever du jour lorsque les brumes matinales s'étiolent sur la surface de l'eau, on croise le ragondin, parfois le castor, les chevreuils qui viennent se désaltérer, le martin-pêcheur dont l'éclair bleu va sûrement vous surprendre, le héron cendré, la bergeronnette grise, la poule d'eau... La ripisylve dense sert de couvert végétal et d'abri à de nombreuses espèces.

Hélas, toutes les conséquences des perturbations humaines bouleversent ces écosystèmes fragiles avec une cruelle mise en situation cet été 2022.

L'eau est indispensable à la vie, mais c'est une ressource fragile. Protéger les rivières en conservant les zones humides et des berges arborées, creuser des fossés, créer des mares là où c'est possible, économiser l'eau de toutes les manières, réfléchir aux conséquences des barrages, des centrales nucléaires sur l'environnement halieutique, de nombreuses pistes existent et sont préconisées depuis des années par les scientifiques et les écologistes.

Il faut imaginer un monde résilient compatible avec les énormes défis auxquels nous faisons face mais qui demande des décisions hélas difficiles.

Ainsi, si l'on veut avoir encore le bonheur de découvrir l'incroyable beauté des rivières, il est urgent de réagir individuellement et collectivement.

À la LPO, la protection de la biodiversité est notre combat.

Joël Allou,

Bénévole et membre du comité territorial LPO de l'Ain



Ressouze, été 2022 © Joël Allou

Le rôle des genêts disparaît-il de nos prairies ?

Le rôle des genêts est une espèce migratrice venant se reproduire dans les prairies inondables d'Europe occidentale à partir du mois d'avril. Dans l'Ain, il se fait rare sur le Val de Saône.

La situation du rôle des genêts est préoccupante, il fait partie des oiseaux les plus menacés de disparition dans notre pays et dans toute l'Europe. Dans les années 1980, on trouvait plusieurs milliers de mâles chanteurs sur notre territoire, contre quelques dizaines ces dernières années.

Par exemple voici les effectifs 2020 :

- Maine et Loire : 49 à 53
- Aube : 26
- PACA : 17
- Haute-Saône : 15
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11
- Aisne : 5 à 8 (source PNA)

Pourtant, depuis 1996, un plan européen d'action est mis en place, il est retranscrit en 2005 au niveau national et devient en 2009, un plan national d'action animé par la LPO.

Avant les années 2000, le nombre de mâles chanteurs en Val de Saône pouvait atteindre plus de 120 individus. Ce nombre n'a cessé de diminuer ces 20 dernières années, la courbe ci-dessous (source : OFB) montre que ce déclin est accentué depuis le début des années 2000. Cette période correspond au remplacement de mesures environnementales existantes,

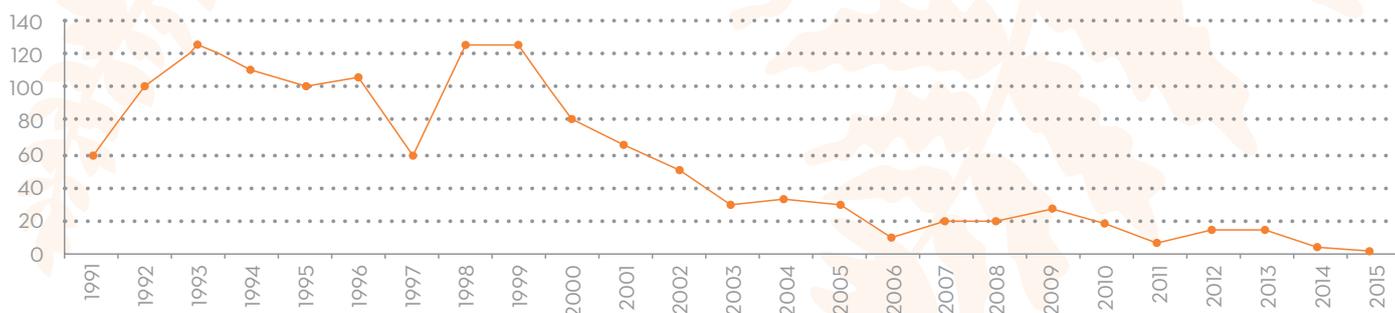
changées et remaniées plusieurs fois au gré des politiques agricoles menées par la France et l'Europe. L'espèce a été déstabilisée et l'agriculture n'a cessé d'évoluer. Les prairies du Val de Saône sont fauchées chaque année au printemps par les agriculteurs afin de constituer un fourrage riche pour le bétail. Des parcelles en convention « fauche tardive » ont permis de maintenir une vingtaine de mâles chanteurs ces dix dernières années, en grande partie grâce au travail mené par l'Office Français de la Biodiversité et l'Établissement Public Territorial de Bassin Saône-Doubs (animateur du site N2000). Cela permet de mettre en place des retards de fauches aux 20/06, 05/07 ou 15/07 en N2000, mais aussi sur des parcelles autoroutières, en contrepartie, l'agriculteur est indemnisé. Néanmoins, on observe que ces mesures ne suffisent plus au maintien d'une population nicheuse viable. D'autres facteurs comme le changement climatique viennent accentuer le déséquilibre des milieux propices au rôle des genêts.

Afin de suivre l'état des populations et mettre en place des mesures de protection urgente, l'EPTB organise des suivis avec tous les acteurs dont la LPO.

Les résultats de l'année 2022 sont au plus bas, aucun mâle chanteur n'a été entendu, ce qui annoncerait une extinction de l'espèce dans notre département...

*Francisque Bulliffon,
Directeur territorial de la LPO de l'Ain*

Phénologie annuelle du nombre de mâles chanteurs entendus dans le Val de Saône dans l'Ain depuis 1991



Ateliers « Ambassadeurs des Refuges LPO »

La LPO AuRA en Drôme-Ardèche a mis en place une série d'ateliers destinés à recruter des « Ambassadeurs des Refuges », bénévoles animant le réseau des Refuges LPO.

Tout part d'une idée simple : chaque personne qui possède un coin d'extérieur peut agir pour la biodiversité. Dans cette démarche volontariste qu'est la labellisation Refuge LPO, le responsable d'un terrain s'engage à favoriser l'accueil de la faune et de la flore sauvages par une gestion et des aménagements adaptés à leurs besoins. On propose des zones de non-tonte aux orthoptères, on nourrit les insectes xylophages avec des tas de bois mort, on installe un muret de pierres sèches pour les crapauds... On prend du recul et on observe la nature reprendre ses droits.

Mais tout le monde n'a pas d'arbre pour récupérer du bois, certains ont peur des crapauds, et d'autres encore se demandent quand il vaut mieux couper l'herbe. C'est pour répondre à cette demande de conseils personnalisés qu'il a été décidé de mobiliser des bénévoles autour des Refuges particuliers.

Grâce à cinq ateliers, en deux mois, des membres des Groupes Locaux et des propriétaires de Refuges ont pu se rencontrer et échanger. Au travers de jeux, d'une maquette du Refuge idéal, et de conversations nourries par des sensibilisations naturalistes très variées, les facteurs clés pour maximiser la biodiversité ont été révélés. Les mots d'ordre ? Diversification et libre évolution.

Le rôle des Ambassadeurs est de transmettre ce message et d'aider un maximum de personnes à l'appliquer. Quatre missions leur sont proposées :

- Dessiner avec les propriétaires intéressés leur projet de Refuge
- Conseiller en plantation et bricolage, voire organiser des chantiers nature

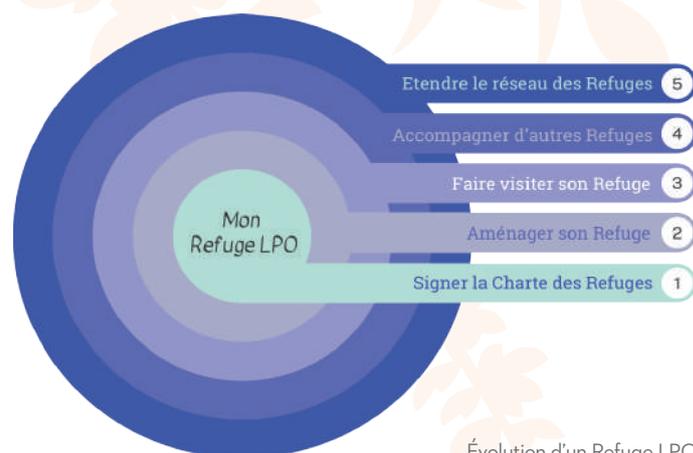
- Recenser l'évolution des espèces présentes sur le Refuge et indiquer leurs besoins

- Organiser des moments conviviaux pour les propriétaires de Refuges d'un même secteur.

Et l'idée plaît ! Sept bénévoles sont déjà intéressés pour agir en tant qu'Ambassadeurs, et cinq autres pour organiser des activités autour des Refuges.

À terme, nous avons bon espoir que le programme Refuges soit un levier du changement de notre rapport au vivant. Nous sommes convaincus qu'observer au quotidien, chez soi, les bénéfices d'un espace accueillant pour la biodiversité encourage les propriétaires de Refuge à diffuser les bonnes pratiques autour d'eux. Jusqu'à normaliser le réensauvagement et offrir un peu de résilience à nos voisins en déclin.

*Clémentine Fraunié,
Volontaire en service civique Refuges LPO
à la LPO de Drôme-Ardèche*



Évolution d'un Refuge LPO



Atelier Ambassadeurs des Refuges à Largentière © LPO AuRA

Dans les roselières, les rousserolles et l'aventure

Depuis 2012, la LPO est missionnée pour recenser les espèces inféodées aux roselières : leur abondance nous indique la fonctionnalité du milieu.

Six heures, la Vanelle, Châtillon-sur-Isère. La porte de la voiture à peine ouverte, le chant matinal des oiseaux nous accueille. Immersion instantanée dans ce bord de rivière boisé où filtrent déjà les rayons du soleil.

Nous sommes ici en mission de suivi, à la recherche des habitants spécifiques des roselières. Ce milieu dominé par les roseaux est apparu à La Vanelle suite à l'édification du barrage en 1950. Si les airs au-dessus du site regorgent aujourd'hui de couleurs, du vert du verdier au roux du rossignol, c'est grâce à la gestion non-interventionniste d'EDF Hydro, en charge des lieux : pas de coupe, et la nature s'épanouit. C'est du moins ce que nous sommes venus vérifier.

Nous voici à nous frayer un chemin entre joncs et ronciers pour accéder à la berge sud de l'Isère. Déjà, la voix puissante d'une bouscarle de Cetti retentit, et c'est avec plaisir que nous entendons ses chants résonner : deux, cinq, douze bouscarles au total ! La machette ne serait pas de trop, mais nous restons prudents. Les tiges sont décorées de fragiles insectes aux bleus changeants. Le lieu est propice aux caloptéryx,



Hoplite bleue (*Hoplia coerulea*) © LPO AuRA



Mathieu en observation © LPO AuRA

ces demoiselles aux ailes fumées dont nous observons de magnifiques spécimens, tout juste émergés. À peine l'appareil photo sorti que le cri d'alerte d'une buse détourne notre attention. Quelle aubaine ! Un busard des roseaux survole les plus hauts arbres et sûrement le nid de sa « cousine » inquiétée. Mais la star de la matinée reste la rousserolle effarvate. Difficile à voir, cette habituée des zones humides se repère grâce à son chant, semblable à celui d'une mobylette, qui s'échappe des bouquets de roseaux. Et de trois !

Toutes ces observations sont saisies dans notre base de données. Elles seront ensuite analysées pour en déduire les tendances de population. Des travaux similaires ont été menés, en zones protégées cette fois, nous montrant que ces dernières permettent effectivement aux populations d'oiseaux de se rétablir par rapport à des zones d'activités conventionnelles (vigienature.fr).

Vous cherchez vous aussi à agir pour la biodiversité ? Rendez-vous sur nos pages internet pour trouver les actions qui vous correspondent et participer à la sauvegarde du vivant. Bienvenue dans l'aventure !

Clémentine Fraunié,
Volontaire en service civique Refuges LPO
à la LPO de Drôme-Ardèche

Étude sur le franchissement d'une route par les chiroptères à Beauchastel

Les grands rhinolophes de la colonie de Beauchastel se mettent-ils en danger pour franchir la RD21 et rejoindre leurs zones de chasse sur l'Eyrieux ?

15 juin 2022, dix-sept heures, la colonie est là ! Deux groupes se distinguent : les murins à oreilles échanquées, serrés les uns contre les autres et assez calmes, et les grands rhinolophes, volant très rapidement en direction du sous-sol. Les jeunes sont nés, petites crevettes roses accrochées à leur mère. Après une estimation rapide de leur nombre, nous partons préparer la suite de la soirée.

À la nuit tombante, armé de ses « oreilles », jumelles, compteurs et de deux caméras à infrarouge, chacun est à son poste : un endroit stratégique choisi entre le gîte et la route.

Gauthier, positionné devant le gîte, nous informe rapidement de la sortie des premiers individus : il compte 435 murins à oreilles échanquées et 181 grands rhinolophes. Cette première soirée nous informe qu'aucun individu ne traverse la route par le tunnel le plus proche du gîte : la plupart d'entre eux traversent le parc arboré et continuent dans le parc suivant, parallèle à la route, en suivant un corridor d'obscurité. Des lampadaires barrent en effet le chemin entre le gîte et ce premier tunnel.

La deuxième soirée fut plus « glorieuse » : la plupart des individus de la colonie traversent la route par le deuxième tunnel sous la RD21, un peu plus loin après le deuxième parc arboré. Le comptage à la caméra infrarouge nous indique le passage en 45 minutes de 126 grands rhinolophes franchissant la RD21 en toute sécurité par le tunnel. Ouf !

Lors de la troisième soirée, nous concentrons nos forces au niveau de la route, afin d'évaluer si des individus s'évertuent à la traverser. En 45 minutes, 17 franchissent la route, la plupart dans le sens parc-Eyrieux, mais certains dans l'autre sens. Ce sont surtout des murins et des pipistrelles, volant à deux mètres environ au-dessus de la route, mais terminant parfois à moins d'un mètre. Seuls deux grands rhinolophes ont risqué la traversée en rasant la route à 50 cm, les exposant aux collisions.

Cette étude nous a permis de mettre en évidence que :

- La majorité des grands rhinolophes de la colonie franchissent la RD21 de manière sécurisée sous un tunnel ;
- Quelques individus franchissent tout de même la route de manière risquée, s'exposant à des collisions ;
- Les lampadaires influencent fortement le déplacement des grands rhinolophes sortant du gîte.

*Anne Métaireau,
Chargée de mission « chiroptères »
à la LPO de Drôme-Ardèche*



Caméra infrarouge installée devant le tunnel sous la RD21 emprunté par les grands rhinolophes de la colonie de Beauchastel © LPO AuRA

Le grand-duc d'Europe sur le site Natura 2000 « Affluents rive droite du Rhône »

État des connaissances en mars 2022

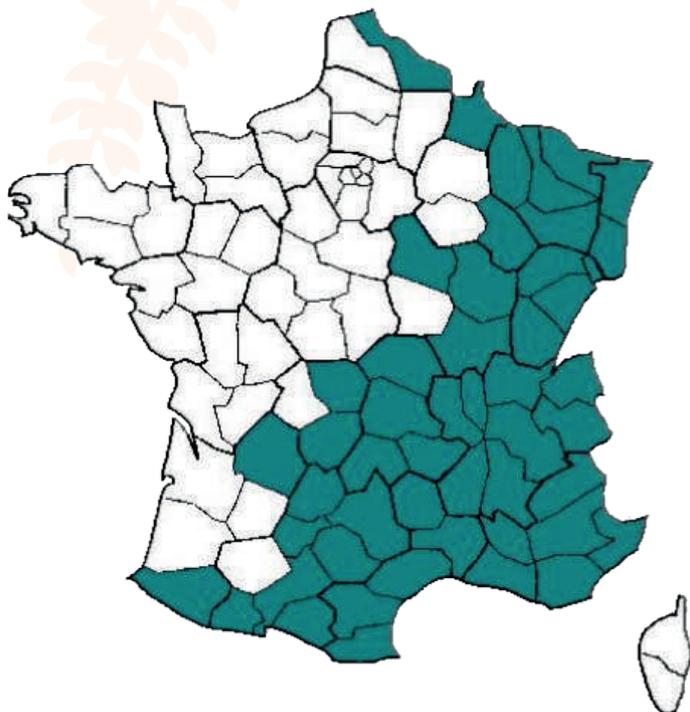
Le site Natura 2000 « *Affluents rive droite du Rhône* » couvre une superficie de 4127 ha en Ardèche. Ce site, dont l'animation est assurée par la LPO AuRA en Drôme-Ardèche, est réparti en vingt-deux vallons et deux collines perpendiculaires au Rhône, formant seize entités indépendantes les unes des autres.

Le contexte topographique de pente et de fort encaissement, ainsi qu'une accessibilité réduite, ont contribué à une évolution naturelle de ces zones maintenues à l'écart des grands aménagements anthropiques. Depuis la forte reprise des activités viticoles sur les contreforts rhodaniens, ces vallons constituent l'un des derniers refuges pour certaines espèces faunistiques et floristiques, ce critère justifiant à lui seul le rattachement du site au réseau d'aires protégées européen Natura 2000.

Ce caractère encaissé avec de nombreux habitats rocheux est très favorable à la présence du grand-duc d'Europe, qui trouve dans ces vallons la tranquillité nécessaire à son cycle de vie, malgré l'augmentation des pressions. Cette espèce est ainsi relativement présente sur le site, avec des niveaux de connaissances assez variés selon les secteurs. Plusieurs suivis et prospections ont été réalisés ces dernières années afin d'améliorer la connaissance sur la présence de l'espèce dans le site Natura 2000 et aux alentours. Le grand-duc d'Europe étant très sensible au dérangement, la connaissance des secteurs dans lesquels il niche est primordiale pour adapter au mieux les différents projets d'aménagement et d'activités, récréatives ou agricoles.



Grand-duc d'Europe © Thierry Barré



Répartition du hibou grand-duc en France en 2010
(LPO Mission Rapaces, 2011)

Présentation du hibou grand-duc

En France, le grand-duc d'Europe niche principalement dans les falaises. Il peut toutefois se contenter de petites barres rocheuses, de simples éboulis voire d'un bloc rocheux isolé dans une pente boisée. Ces dernières situations se présentent régulièrement dans les vallons rhodaniens qui présentent les milieux adéquats à l'espèce. Une fois le site de nidification trouvé, la femelle va pondre deux à trois œufs (exceptionnellement quatre ou cinq) qu'elle couvrira pendant 35 jours environ. La période de ponte s'étale de mi-décembre à fin mai. Les jeunes vont rester au nid environ deux mois avant de partir découvrir leur territoire tout en restant à proximité de leur nid. Ils quittent ce territoire vers le mois d'octobre en s'éloignant de quelques dizaines de kilomètres voire plus pour certains individus.

Le régime alimentaire du grand-duc est très varié, notant sa très grande capacité d'adaptation. Il capture des proies allant des mammifères (petits rongeurs, lapins, hérissons mais également fouines, martres, belettes, hermines, genettes voire renards) aux oiseaux (corvidés, columbidés, hérons mais également rapaces diurnes comme les buses, milans, circaètes, éperviers et faucons, effraie, moyen duc, chevêche...) en passant par les poissons, les amphibiens, les reptiles (gros lézards principalement) et même les insectes (coléoptères).

Le grand-duc d'Europe, également appelé hibou grand-duc est présent de l'ouest de l'Europe à l'est de l'Asie. Son aire de répartition est très large et il est simplement absent des îles Britanniques, de l'Islande et de la plupart des îles méditerranéennes. En France, il est présent sur tous les reliefs ainsi que sur le pourtour méditerranéen.

La population française est estimée à environ 1500 couples (Cochet, 2006) et on estime le nombre de couples en Ardèche à environ une centaine (Cochet, 1999).

Évolution de la connaissance des vallons occupés par le hibou grand-duc sur le site Natura 2000 « Affluents rive droite du Rhône » depuis 2017

Depuis de nombreuses années les bénévoles LPO suivent certains couples de grand-duc dans les vallons rhodaniens, de manière opportuniste ou selon la localisation des sites par rapport à leurs lieux de résidence. En moyenne, entre deux et quatre vallons étaient occupés (statut de nidification allant de possible à certain) entre les années 2010 et 2020. En 2020, les efforts de prospection se sont concentrés sur les gorges de l'Ay, lors d'un travail de collaboration avec un club d'escalade souhaitant aménager un nouveau secteur. Par ailleurs, et avec la structuration du groupe local Nord Ardèche de la LPO, les prospections se sont étendues aux vallons voisins avec la découverte de nouveaux couples installés. Ceci montre bien qu'il faut prendre avec précaution les données de présence/

absence d'un couple reproducteur dans un vallon et en gardant à l'esprit que ces données sont révélatrices de notre niveau de connaissance à un instant « T » et dépendent des efforts de prospection déployés. Enfin, pour l'année 2022, toutes les données ne sont pas encore remontées, les observations étant soit encore en cours soit à venir.

En complément, un naturaliste local nous a transmis ses observations personnelles dans les gorges de l'Ay, indiquant que les hiboux grands-ducs s'y reproduisent régulièrement (un couple) depuis au moins les années 1980, et ce quasiment tous les ans. En 2022, deux couples nicheurs y sont observés, faisant de ce vallon un véritable bastion pour l'espèce.

Les cartes ci-dessous présentent les vallons Natura 2000 sur lesquels des couples reproducteurs ont pu être observés sur la période 2010-2022, l'absence d'observation ne signifiant pas absence de l'espèce.

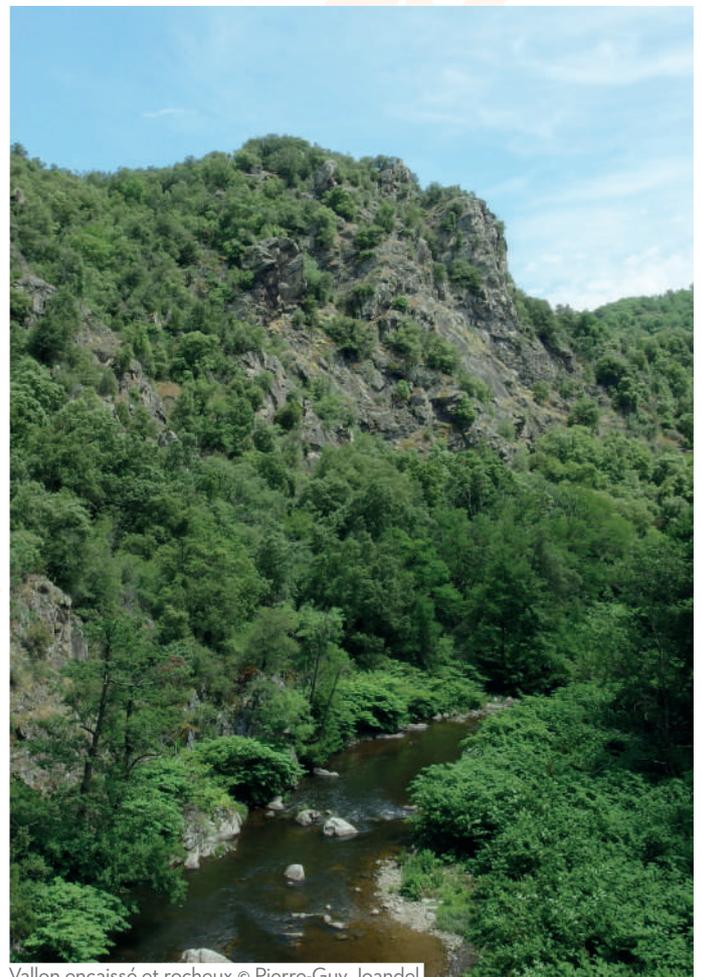
Pour toute question concernant des projets d'activités ou d'aménagement sur le site Natura 2000 « Affluents rive droite du Rhône », référez-vous au lien présentant l'Évaluation d'Incidence au titre de Natura 2000 : <https://urlz.fr/jjYL> ou contactez-moi directement en tant qu'animateur du site :

pierre-guy.joandel@lpo.fr
06 20 94 39 79

Pierre-Guy Joandel
Chargé de mission « Gestion de site - Animation territoriale »
à la LPO de Drôme-Ardèche



Vallon en zonage Natura 2000 © Pierre-Guy Joandel



Vallon encaissé et rocheux © Pierre-Guy Joandel

Les Monts-du-Matin, ressource naturelle et sportive

Bien connu des habitants de la plaine de Valence, le site des Monts-du-Matin est un lieu de randonnée, d'escalade et de vol à voile très prisé. Lors de nos pratiques, il arrive souvent que l'on rencontre des chamois, vautours... mais bien d'autres espèces arpentent ces lieux.



Faucon pèlerin © Luca Melcarne

Depuis 2013, un travail a été initié avec le Département de la Drôme afin d'évaluer la connaissance des espèces rupestres de divers sites de pratique sportive sur le territoire. En 2021 et 2022, cette action s'est déroulée sur les falaises des Monts-du-Matin avec comme objectif la mise en place d'une cellule de concertation avec différents acteurs (Club Alpin Français, Département de la Drôme, Parc Naturel Régional du Vercors, Conservatoire d'Espaces Naturels, grimpeurs indépendants, divers clubs d'escalade et la LPO) et de déterminer les enjeux faunistiques des sites.

Pourquoi les Monts-du-Matin ?

La barrière des Monts-du-Matin, avec ses nombreuses falaises, offre un refuge important pour la faune rupestre. Dans la Drôme, on peut contacter environ 23 espèces inféodées aux falaises, dont 21 s'y reproduisent (l'aigle de Bonelli n'y est à ce jour pas connu comme espèce nicheuse).

Pour les espèces rupestres, les falaises représentent des habitats de nidification privilégiés, particulièrement les vires ou les cavités situées en pleine paroi. Ces oiseaux sont très sensibles au dérangement tout au long de leur période de reproduction (de la phase de cantonnement à celle de l'envol des jeunes, incluant la période allant de la ponte à l'éclosion). Ainsi, un fort enjeu de conservation est à mener sur ces falaises afin de prendre en compte les espèces rupestres dans la pratique des sports de nature relativement bien développés sur les falaises.

Mais qui niche dans ces falaises ?

Les observations des falaises ont permis de contacter dix espèces rupestres, dont huit nichant sur les sites de grimpe : le grand corbeau (nicheur certain), le faucon pèlerin (nicheur certain), le crabe à bec rouge (nicheur possible), le choucas des tours (nicheur certain), le faucon crécerelle (nicheur certain), l'hirondelle de rochers (nicheur certain), le martinet à ventre blanc (nicheur possible) et le grand-duc d'Europe (nicheur certain).

Chacune de ces espèces présente des enjeux de conservation différents en fonction de son statut et sa sensibilité. Ainsi, l'aigle royal représentera un enjeu plus fort que l'hirondelle de rochers. Ce sont donc quatre espèces à enjeu de conservation fort qui sont présentes sur les falaises des Monts-du-Matin :

- Crabe à bec rouge : 1 couple possible
- Faucon pèlerin : 9-10 couples
- Grand-duc d'Europe : 11-12 couples
- Aigle royal : 2 couples

Pour le moment, aucune de ces espèces ne semble impactée par la présence de pratique sportive, mais une vigilance est menée afin d'informer les clubs et/ou gestionnaires de la présence de ces espèces et ainsi déterminer si nécessaire des périodes de non-pratique.



Grand-duc d'Europe © Luca Melcarne



Observation aux Monts-du-Matin © Rémi Métais

Pratiquer sans impacter

La finalité de ce travail est d'informer et d'inciter les utilisateurs des sites aux bonnes pratiques pour conserver une nature sauvage. En 2021, quelques animations ont été proposées au grand public mais aussi aux enfants des clubs d'escalade. Prochainement, l'installation de panneaux à l'entrée des sites permettra d'informer sur la présence d'espèces nicheuses dans les falaises et l'éventualité de restriction à certaines périodes.

Mais déjà quelques règles peuvent être recommandées afin de réduire l'impact pour l'avifaune rupestre. Les recommandations suivantes sont à diffuser auprès du plus grand nombre :

- En période de nidification, veiller à rester le plus discret possible, février à juin étant la période de plus forte sensibilité,
- En cas d'identification de nids en falaise :
 - en informer dans la mesure du possible la LPO AuRA et/ou le CAF (Club Alpin Français) de Romans afin d'estimer le niveau de sensibilité lié à la présence de ces nids,
 - les laisser en l'état (pas de destruction) et limiter la pratique de l'escalade à proximité jusqu'à l'envol des jeunes oiseaux. Si besoin, une mise en défends de la voie pourra être proposée afin de permettre aux oiseaux de mener à bien leur reproduction.

Une cellule de concertation

Créée à l'automne 2021, cette cellule a pour objectif de réunir divers acteurs autour du sujet de la pratique sportive sur les Monts-du-Matin. Le CAF de Romans est le moteur de cette cellule, épaulé par la LPO. Prochainement, la cellule devrait se réunir afin de déterminer les actions 2023 sur ces falaises mais aussi faire le bilan des observations. Au total, dix structures sont présentes autour de la table.

S'investir ?

En 2023, cette action va continuer et toutes les personnes intéressées pour suivre la nidification de ces espèces sont invitées à venir nous aider afin de réaliser une veille sur ces falaises. Grimpeurs, parapentistes, naturalistes et habitants locaux, nous vous attendons dès novembre pour aller rechercher les grands-ducs d'Europe !

Pour plus d'information : remi.metais@lpo.fr

Rémi Métais
Chargé de missions ornithologie - sports et biodiversité
à la LPO de Drôme-Ardèche

D'anciens et nouveaux rapaces nicheurs en Drôme

Ces deux dernières années furent riches en nouvelles nidifications chez les rapaces drômois.

Le milan royal est une espèce plutôt commune en Ardèche, mais ce n'est qu'à partir de 2019 que les premiers nicheurs drômois sont contactés (V. Perrin). Aujourd'hui, on y compte quatre couples présents essentiellement sur les bords des Monts-du-Matin mais aussi dans le Royans.

Autre espèce, beaucoup plus rare, l'élanion blanc. C'est le 11 juin 2021 qu'un couple semble se former. Peu après sont observées des tentatives d'accouplement et la construction d'un nid. Le 25 juin, un adulte y est aperçu en position de couveur. Le 15 juillet, des mouvements indiquent que les œufs ont éclos mais c'est à partir du 24 que l'on aperçoit deux jeunes dont l'envol aura lieu autour du 5 septembre. Suite à cela, la femelle repart couvrir à proximité alors que le mâle continue de nourrir la nichée. Malheureusement, en l'absence de suivi, la réussite de la seconde nichée est inconnue. La présence de l'espèce est toutefois notée sur le site jusqu'au 5 novembre.

Du côté des busards, on note une nidification réussie chez l'unique couple de busard des roseaux le long de l'Isère, et un échec constaté de nidification de busard cendré en nord Drôme ce printemps.

Et pour terminer, bien sûr, le gypaète barbu vient de faire son grand retour en Drôme avec une nidification réussie début août!

Rémi Metais

*Chargé de missions ornithologie - sports et biodiversité
à la LPO de Drôme-Ardèche*



Élanion blanc © Guillaume Fuquiere

Bilan des prospections de la chevêche d'Athéna d'avril dernier



Nichoïr à chevêche d'Athéna occupé © Clément Chauvet

Le 26 avril dernier, la LPO en Drôme Ardèche a mené une soirée de prospection de la chevêche d'Athéna sur plusieurs communes, de Rochefort-Samson à Saint-Nazaire-en-Royans.

Les bénévoles ont été répartis sur cinq parcours différents et, sur chacun d'entre eux, au moins un mâle chanteur a été entendu. C'est la commune d'Eymeux qui a présenté le plus de mâles chanteurs avec 7 individus et un couple observé. Les années précédentes, seulement 5 contacts de l'espèce étaient connus. Cette soirée a donc permis d'en apprendre davantage sur la répartition de cette espèce dans ce secteur.

Samantha Mazin,

Volontaire en service civique à la LPO de Drôme-Ardèche

Des marouettes aux guignards, à chacun sa marotte !

Certaines espèces font l'objet d'une recherche plus assidue que d'autres : les marouettes au printemps et les pluviers guignards à la fin de l'été en sont une bonne illustration.

Pour les ornithologues, l'arrivée du printemps n'est pas seulement célébrée par le retour des hirondelles mais aussi par le passage migratoire des énigmatiques marouettes, lesquelles peuvent aisément passer inaperçues tant leur plumage se confond aisément avec les végétaux secs des zones humides. La plus grande est la marouette ponctuée : un premier individu est contacté le 11 mars à l'étang du Fay et deux individus y sont ensuite observés le 19 mars. Cette espèce est présente aussi à Châbons du 19 au 29 mars, à Saint-Hilaire le 24 mars et à Chantesse le 4 avril.

La marouette poussin est beaucoup plus petite et moins fréquemment observée. Pourtant cette année, le lagunage de la Buisse a permis à de nombreux observateurs de « miroiser » (terme québécois) un mâle et une femelle dans de bonnes conditions du 3 au 13 avril.

En 2022, la marouette de Baillon n'est pas détectée. Toutefois, vu le nombre d'observations en nette augmentation en France, nous espérons pour l'an prochain une troisième mention iséroise après celles du Grand-Lemps en 1975 et 1986.

D'autres oiseaux provoquent une certaine effervescence chez les « miroiseurs » comme le busard pâle, le faucon kobez, l'étourneau roselin au printemps ou le rollet d'Europe début août.

Pour autant, quel autre oiseau que le pluvier guignard est aussi attendu, pour sa beauté et sa relative rareté, dans les plaines et sur les sommets herbeux de nos montagnes ? Lui aussi possède un plumage cryptique qui lui permet d'échapper aisément à la détection lorsqu'il se tient immobile. En contrepartie, il est exagérément confiant pour traverser notre pays dans lequel, dès la première semaine de chasse, ont été tirés illégalement trois courlis cendrés porteurs de balises issues de programmes de suivis européens.

Cette année, le premier guignard est signalé le 15 août à Saint-Hilaire, puis à partir du 25 août, un individu fréquente Theys, 3 autres la Croix de Chamrousse et 18 la plaine de Sardieu ! Les adultes sont les premiers à migrer et les jeunes individus de cette année vont suivre ce cortège au mois de septembre.

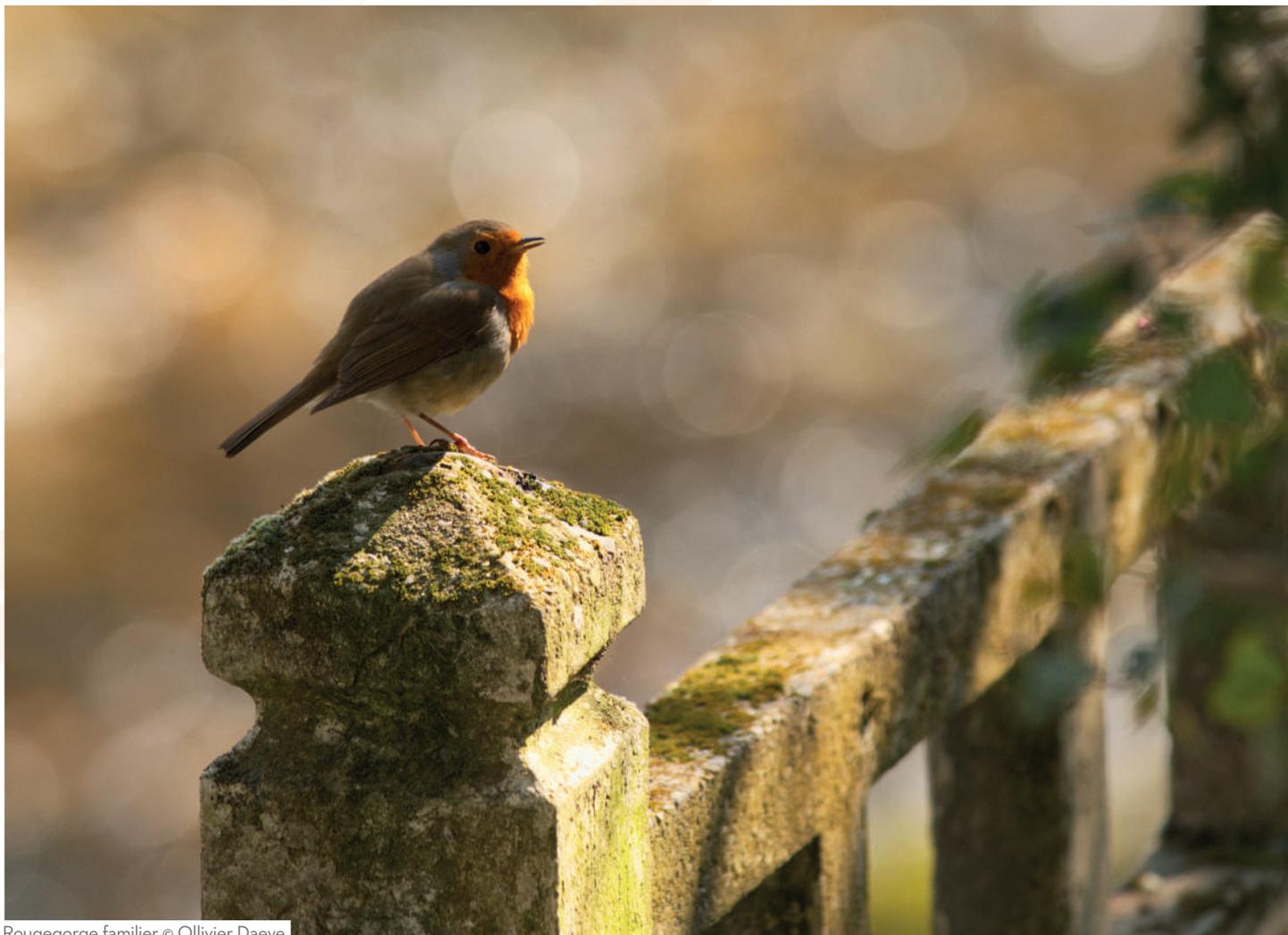
Enfin, pour les autres observations remarquables, citons un aigle pomarin le 22 février au Grand-Lemps, un vautour percnoptère le 18 avril à Saint-Pierre-de-Chérennes, un facétieux faucon crécerellette révélé par Animal Tracker du 19 juillet au 23 août, une guifette leucoptère le 5 mai sur le lac de Paladru et au barrage de Saint-Egrève et une sterne hansel le 16 avril à Sablons.

*Serge Risser,
Bénévole LPO en Isère*



Pluvier guignard © Serge Risser

Devenez référent d'un refuge LPO près de chez vous



Rougegorge familier © Ollivier Daeye

Débutant-e ou expérimenté-e, vous pouvez désormais vous impliquer dans les refuges LPO proches de chez vous avec notre nouvelle mission bénévole ! Voici un premier bilan après quelques mois.

Vous en avez peut-être entendu parler au printemps, une toute nouvelle mission bénévole a été lancée et pilotée par nos salariés et services civiques dans le cadre du programme Refuge LPO. Vous pouvez devenir référent ou bénévole Refuge !

Les Refuges LPO collectivités sont des espaces publics (parcs) qui ont vocation à accueillir du public tout en maintenant des espaces favorables à la biodiversité (présence de mares, prairies non fauchées, nichoirs etc.). Afin de pouvoir accompagner au mieux les collectivités qui s'engagent dans cette démarche, nous avons besoin d'un maximum de données pour compléter les inventaires effectués par les salariés.

C'est pourquoi nous avons besoin d'aide pour accomplir certaines missions : en fonction de vos compétences et disponibilités, vous pouvez réaliser des suivis faunistiques ou floristiques (oiseaux, amphibiens, papillons, orchidées etc.), des

suivis des aménagements présents sur le site (vérifier l'état d'un nichoir, d'un gîte, les nettoyer etc.), des prospections sur des espèces ciblées ou même proposer des animations. Certains suivis ne nécessitent qu'un passage par an ou par trimestre mais peuvent nous apporter de précieuses informations ! Vous pouvez participer ponctuellement en tant que bénévole ou devenir référent du refuge de votre choix afin de coordonner les missions à effectuer, proposer des sorties collectives etc.

Le bilan est déjà très positif, nous avons eu de nombreux retours et nous remercions les personnes qui se sont engagées depuis plusieurs mois. Ce sont plusieurs milliers de données récoltées sur une dizaine de refuges suivis ! Une rencontre aura lieu prochainement pour faire un bilan des missions passées et à venir et présenter le projet aux futurs bénévoles.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous à isere@lpo.fr ! Nous pourrions vous proposer une visite du refuge et vous détailler plus amplement les missions ; plusieurs refuges n'ont pas encore trouvé de référent !

*Maryne Chiron,
Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère*

Fête de la nature à Champ-sur-Drac

Le 25 juin 2022, une journée d'inventaires naturalistes était organisée à Champ-sur-Drac à l'initiative de l'ADICE¹ et de France Nature Environnement en partenariat avec la LPO et plusieurs associations de protection de la nature.

La journée était placée sous le signe des sciences participatives et proposait aux participants de s'associer à des inventaires encadrés par des naturalistes confirmé.e.s. Une centaine de personnes au total ont ainsi participé à cette journée et exploré le patrimoine naturel de Champ-sur-Drac à la découverte des plantes, des oiseaux, des arbres et des libellules.

La Commission Faune (CoFa) de la LPO de l'Isère avait mobilisé 12 bénévoles pour encadrer les inventaires sur différents itinéraires : la forêt dense, le nouvel arboretum de la commune, l'Espace Naturel Sensible de la Combe ou la zone pavillonnaire de la vallée. La réserve des Isles du Drac bien connue a volontairement été laissée de côté.

Les inventaires (protocole type EPOC) ont permis de contacter près d'une cinquantaine d'espèces d'oiseaux, preuve d'une belle diversité malgré une date déjà avancée dans la saison avec des oiseaux qui se faisaient plus discrets. Sans surprise, on retrouve

la fauvette à tête noire, le pinson des arbres et le merle noir parmi les espèces les plus abondantes. Immédiatement après, on note le pigeon ramier, la sittelle torchepot, le troglodyte mignon et le grimpeur des jardins, qui attestent de la forte présence de forêts ou de zones arborées sur le territoire de la commune. Quant aux moineau domestique, verdier d'Europe, chardonneret élégant, rougequeue noir et serin cini, ils sont bien présents dans le village ou à proximité. Peu de surprises finalement, mais quelques coups de chance quand même, avec le circaète qui passait par là, des martinets à ventre blanc et... une tourterelle des bois !

Qu'ils soient débutant-e-s ou confirmé-e-s, les participant-e-s ont été enchanté-e-s de cette journée. De notre côté, outre le plaisir de retrouver des membres de la CoFa pour partager un agréable moment de nature et de convivialité, la journée nous a permis d'échanger avec les autres associations naturalistes de la région grenobloise et de confirmer notre capacité au sein de la CoFa à mobiliser des bénévoles enthousiastes sur des événements où la présence de la LPO nous semble faire du sens. Une expérience à renouveler.

*Philippe Menanteau et Julien Milli,
Bénévoles LPO en Isère
et animateurs de la Commission Faune*

¹ Association de Défense InterCommunale de l'Environnement



Des randonnées biodiversité avec GEMSA

L'association Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme (GEMSA) s'est associée à la LPO de l'Isère pour proposer des journées de sensibilisation à la biodiversité.

En mars 2021, une soirée de sensibilisation avait eu lieu afin de présenter des espèces emblématiques de la région et des manières de concilier pratiques sportives et biodiversité (quel impact de ses activités sportives sur la faune ? Comment limiter le dérangement ?). Cette année, dans le cadre des défis de Grenoble Capitale Verte Européenne « *Connaître la nature c'est déjà agir* », une sortie a été organisée au printemps sur les rapaces. Accompagnés par Anaëlle Atamaniuk, salariée à la LPO AuRA, les randonneurs du GEMSA ont tenté d'observer les rapaces sans les déranger. Anaëlle leur a rappelé l'importance d'arriver à concilier pratiques sportives et moindre dérangement lors de leurs excursions en montagne. Nous remercions l'association GEMSA pour cette opportunité de sensibiliser les pratiquants de sports de montagne au respect de la faune sauvage. « *La magie d'une rencontre est un premier pas vers l'envie de protéger !* ». Ce type de rencontres et de journées d'échanges est possible grâce au financement du projet régional « *Biodiv'sports* ».

Maryne Chiron,
Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

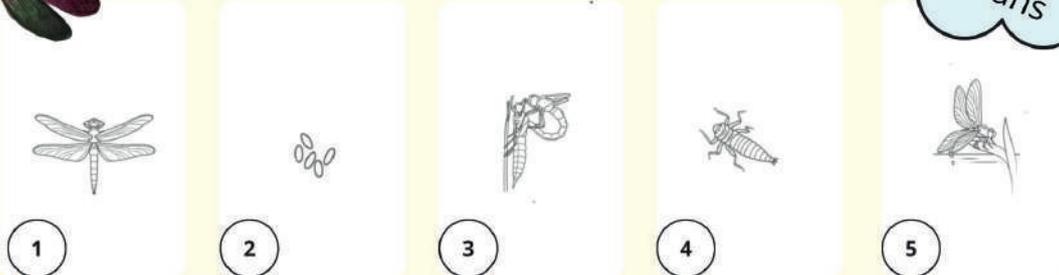


Randonnée © GEMSA



Cycle de vie des libellules

Activité
enfants,
6/9 ans



La femelle pond.

Les oeufs sont dans l'eau.

La larve éclot et vit dans l'eau.

Elle monte sur une tige pour la métamorphose.

Et voilà une libellule.



Replace les images dans l'ordre du cycle de vie de la libellule.

L'actu de la Sapia : recensement des papillons nocturnes

Une prospection d'hétérocères (papillons nocturnes) a été réalisée par Guillaume Allemand dans la nuit du 15 au 16 juin 2022 sur le site de la Sapia, propriété de la LPO de la Loire. Il nous explique cette technique.

« Le site est situé à La-Valla-en-Gier, dans le Parc du Pilat. J'arrive à 20^h00, avant la tombée de la nuit pour mettre en place mon installation lumineuse : un drap blanc tendu entre deux perches et éclairé par une lampe spéciale UV. La lumière, en particulier ultra-violette, attire les papillons. Cette attraction n'est pas totalement comprise mais elle est efficace sur beaucoup d'espèces.

La source lumineuse (la LepiLED pour les connaisseurs) se compose de plusieurs LEDs émettant des UV de 368nm à 550nm, spectre étudié pour attirer le maximum d'espèces. Dès l'allumage de la lampe, à 22^h00, les premiers papillons arrivent au drap, ils se posent et l'observation peut commencer... Elle a duré cette nuit-là jusqu'à 3^h20 du matin.

Les hétérocères se divisent en deux groupes : microlépidoptères (environ 3000 espèces en France) et macrolépidoptères (environ 2500 espèces en France). Certaines sont très

communes et parfois connues du grand public, mais d'autres méritent que l'on s'y attarde sérieusement pour les identifier. Une tâche pas toujours facile car il en existe un très grand nombre et certaines sont très proches les unes des autres. D'autres sont impossibles à identifier sans passer sous la binoculaire pour observer les organes génitaux. Mais cette méthode implique de sacrifier l'individu pour la science, ce que je ne fais pas. Je préfère en rester au genre sans aller à l'espèce. Ma méthode consiste à photographier les espèces au drap et ensuite à prendre le temps d'identifier tout ce petit monde d'après photos derrière mon ordinateur.

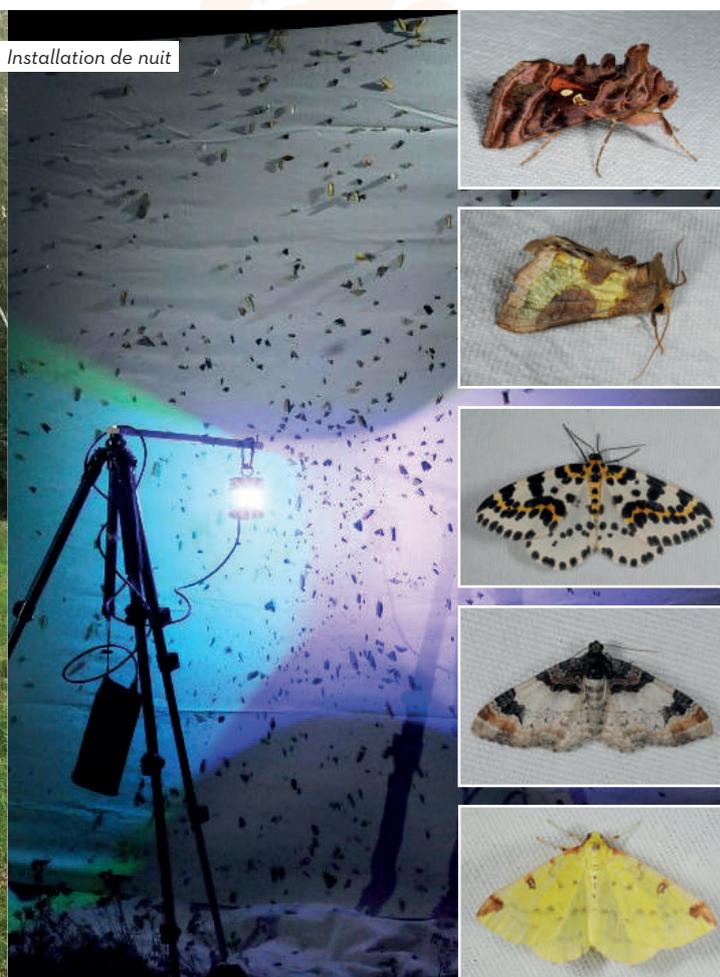
Avant cette soirée, il y avait 243 espèces connues sur le site Sapia, mais à l'issue de cette nuit de prospection ce chiffre est monté à 293. Car après de longues heures de détermination, j'ai pu identifier 142 espèces, dont une cinquantaine de premières données sur le site ! Le bilan de la soirée est sur « Artemisiae », site sur lequel je saisis mes données⁽¹⁾ pour qu'elles soient utilisées et valorisées. »

Guillaume Allemand,
Bénévole LPO dans la Loire

⁽¹⁾ Pour voir le relevé avec les photos, c'est ici : <https://urlz.fr/jbQg>



L'installation lumineuse UV © Guillaume Allemand



Cigognes blanches du Roannais : bilan 2022 en demi-teinte

Malgré un nombre record de couples nicheurs (29 nids contre 13 en 2021), seulement 35 jeunes cigognes nées ce printemps dans le nord du département ont finalement pris leur envol, contre 33 en 2021.

Il y a maintenant 24 ans que les cigognes nichent en Loire. Mais pendant 10 ans, leur population n'a compté qu'un seul couple ! Il a fallu attendre 2009 pour la voir augmenter peu à peu, puis atteindre 12 couples nicheurs en 2021, tous dans le Roannais, en continuité avec le très imposant peuplement du sud de la Saône-et-Loire. Le groupe Cigognes 42, créé en 2020, a assuré cette année encore le suivi de la reproduction de *Ciconia ciconia*.

Les 13 couples connus (un ne s'est pas reproduit en 2021 pour cause d'arrivée trop tardive) ont été les premiers à revenir s'installer, avec, pour les 9 couples déjà présents en 2020, une remarquable constance dans les dates d'arrivées. En moyenne, le 1er individu est arrivé en 2022 avec 1,5 jour de retard sur les dates 2021 (extrêmes : 5 jours d'avance, 9 jours de retard). Le 2^{ème} individu est, quant à lui, arrivé en 2022 avec 0 jour d'écart par rapport à 2021 (extrêmes : 17 jours d'avance, 9 jours de retard).

En revanche, les quatre autres couples qui s'étaient installés tardivement l'année dernière (du 16 mars à début avril) sont arrivés plus tôt : en moyenne 31,5 jours d'avance pour le 1er individu (extrêmes 61 jours d'avance et 7 jours d'avance), et 26 jours d'avance pour le 2^{ème} individu (extrêmes 59 jours d'avance et 7 jours d'avance).

Explosion de la population ce printemps

Les couples 2022 sont donc arrivés entre le 30 janvier et le 9 mars (du 30 janvier au 22 février pour les 9 couples « anciens », du 19 février au 9 mars pour les couples nouvellement installés en 2021).

Contrairement aux années précédentes où on ne constatait qu'une croissance modérée de la population (+ 1 à 3 couples), 2022 a vu cette dernière exploser : la 2^{ème} semaine de mars, une première vague de nouvelles arrivantes s'installe majoritairement à Briennon/La Noaille (+ 7 couples), suivie d'une 2^{ème} vague fin mars qui occupe les Chambons de St Pierre-la-Noaille (+ 6 couples) et les Chenillas à Briennon (+ 3 couples). Impossible de dire si tous ces oiseaux se sont établis ou si certains ont continué leur route. Toujours est-il que nous passons de 13 couples à 29, soit plus que le doublement de la population. Notons que tous ces nouveaux couples se sont installés près des nids existants, parfois sur les mêmes arbres, au maximum à 900 mètres de distance.

Premier constat début juin du groupe Cigognes 42

En 2020, l'écart moyen entre l'arrivée du mâle et celle de la femelle était de 7 jours (extrêmes : 18 jours et 0 jour). En 2021, l'écart s'était réduit à 5,3 jours (extrêmes : 15 jours et 0 jour). En 2022, pour les « anciens » couples, l'écart est de 4,3 jours (extrêmes 18 jours et 0 jour). Pour les nouvelles arrivantes, l'écart est de 0 jour (arrivée simultanée du mâle et de la



Cigogne adulte © Francis Grünert



Jeunes cigognes prêtes à l'envol ©Francis Grünert

femelle), ce qui semble vouloir dire que certains couples se seraient formés pendant le retour de migration de ces jeunes cigognes ou au plus tard lors de leur arrivée sur site.

Fin avril, tous les retardataires ont fini leur nid, alors que les premières éclosions ont déjà eu lieu pour les couples les plus anciens (pontes à partir du 9 mars), sauf pour le couple de Pouilly, dont le nid a été mis à terre par la tempête Diego début avril. Durant tout le mois de mai, les couples sont suivis avec attention par les bénévoles du groupe Cigognes 42. Début juin, malgré un manque de données sur certains nids à la visibilité difficile, un premier constat est fait :

- Au moins 9 couples ont raté leur nidification (pas d'éclosion), dont 7 parmi les nouveaux venus.
- Le couple de Pouilly-sous-Charlieu, dont le nid est tombé, ne s'est pas reproduit, malgré une occupation temporaire d'un nid délaissé (pylône sécurisé par RTE).
- Plusieurs nids ne comportent qu'un ou deux poussins.

Inexpérience ou conséquence de la sécheresse ?

Le restant du mois permet d'affiner les observations et de lever les dernières incertitudes :

- Sur les 29 couples nicheurs, 11 (dont 8 nouveaux) n'ont pas produit de poussins.
- Un couple a perdu sa nichée de 2 poussins ; un couple a perdu 3 poussins sur 4 ; 3 autres couples ont perdu un poussin (sur 3 ou 4), en sachant que le nombre de poussins observés peut être inférieur à la réalité, du fait des difficultés d'observation de certains nids.
- Le secteur des Chambons de Saint-Pierre-la-Noaille a été particulièrement touché : aucun des 7 nouveaux couples n'a réussi sa reproduction !

Au total, les 29 couples nicheurs en 2022 n'ont amené que 35 jeunes à l'envol, sur 44 poussins comptabilisés. En comparaison, en 2021, les 12 couples nicheurs avaient produit 33 poussins dont 30 s'étaient envolés. Si les orages, y compris de grêle, ne semblent pas avoir affecté les nichées, la sécheresse prolongée du printemps a pu réduire la quantité de nourriture disponible et entraîner la mort des poussins. Par ailleurs, la grande majorité des échecs se sont produits chez les nouveaux couples encore inexpérimentés. Gageons que ces jeunes cigognes gagneront rapidement en maturité pour réussir leur reproduction pour 2023 et les années suivantes.

Francis Grünert,
Bénévole LPO dans la Loire,
Membre du Groupe Cigognes Loire



Jeune cigogne encore non volante © Francis Grünert

Reproduction du milan royal : un bilan 2022 plutôt nuancé

Cette espèce nicheuse emblématique de notre département se porte plutôt bien, mais sa reproduction semble marquer le pas en 2022. La faute au changement climatique ?

Une nouvelle saison s'est achevée pour les milans royaux de la Loire, qui, en moins de 5 mois, auront vu passer la neige, la grêle et une sécheresse plus que précoce ! Nous avons cette année observé 37 couples dont 34 nicheurs. Le taux d'échec est donc légèrement plus bas que l'année dernière (environ 23,5 % au lieu de 28 %, voir graphique ci-dessous), mais il y a eu moins de jeunes à l'envol : 50 petits contre 61 en 2021.

Cette diminution s'explique probablement par une faible abondance de proies. En effet, l'année 2022 n'est pas réellement prolifique en micromammifères, comme cela a pu se ressentir sur la reproduction d'autres rapaces (tels les busards cendrés dont les femelles se sont rabattues sur des orthoptères pour nourrir leurs jeunes).

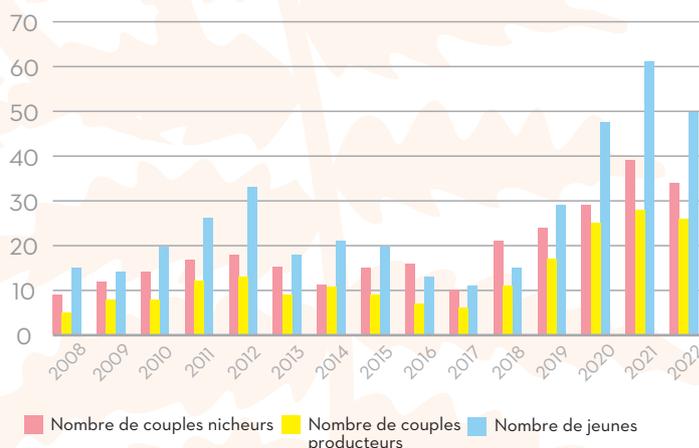
Nous observons donc une moyenne de 1,92 jeune par couple producteur, ce qui reste tout à fait honorable, avec une nichée record de 4 jeunes à Unieux ! Il faut dire que les milans royaux avaient fait fort en 2021, mais cette saison 2022 est finalement comparable à la saison 2020 (47 jeunes à l'envol), qui était la seconde meilleure année depuis le début des suivis après l'année 2021.

Et grâce à l'investissement acharné de nos bénévoles, avec des centaines d'heures de recherches et d'observation, 3 nouveaux couples ont été découverts cette année : un à Colombier dans le sud du Pilat et deux autres dans les Monts du Lyonnais, à Aveizieux et Chevrières. Le couple connu de Saint-Bonnet-les-Oules a lui décidé de jouer à cache-cache en changeant complètement de zone de nidification mais il a été retrouvé en extremis en plaine.

Certains couples ont malheureusement déserté, comme celui de Saint-Paul-en-Cornillon qui a abandonné son nid historique à un couple de milans noirs. Ce qui est sûr, c'est que bon nombre d'individus doivent nous échapper, la discrétion légendaire du milan royal n'arrangeant pas nos affaires !

*Lou Sayd,
Volontaire en service civique à la LPO de la Loire*

Reproduction du milan royal dans la Loire depuis 2008



Milan royal en vol © Dominique Raboteau



Comptage des milans par un groupe de bénévoles © Pascale Billard

Appel à bénévoles

Dans le cadre d'un Plan National d'Actions, les bénévoles reprennent le suivi hivernal du milan royal à Roche-la-Molière. L'approvisionnement en viande d'une placette d'alimentation et le comptage des oiseaux au dortoir auront lieu chaque mercredi du 5 octobre au 1^{er} mars durant deux heures avant le coucher du soleil. Pour mener cette action, nous avons besoin de votre aide. Belles observations garanties : jusqu'à 270 milans royaux en 2022 ! Plus d'infos au 04 37 61 05 06 ou loire@lpo.fr

*Pascale Billard,
Bénévole LPO dans la Loire*



Trois nouvelles plaquettes sur la biodiversité de la Loire

En partenariat avec le Département de la Loire, la LPO travaille chaque année, depuis 2004, à mieux faire connaître une espèce ou groupe d'espèces souvent menacées de disparition et formule des préconisations de protection.

Ces trois dernières années, la LPO a ainsi collecté de nouvelles données sur les tritons, le cincle plongeur et la bergeronnette des ruisseaux, ainsi que sur le chat forestier. Des inventaires et suivis de terrain ont été menés puis retranscrits et analysés. Pour valoriser ces travaux, les résultats ont été publiés sous forme de plaquettes pédagogiques présentant pour chaque espèce l'écologie, l'état des connaissances dans la Loire, les perspectives et les préconisations à suivre pour les préserver. Ces trois nouvelles plaquettes sont disponibles en versions numériques.

Plaquette « Les tritons de la Loire » :

Le triton palmé, le plus commun, est désormais connu sur une grande partie des communes de la Loire. Pour le triton alpestre, les résultats le montrent peu présent sur une partie de la plaine, mais en revanche bien connu sur les secteurs d'altitude. Enfin, le triton crêté a surtout été observé dans les plaines du Roannais et du Forez. La disparition et la pollution des zones humides, la dégradation de leur habitat terrestre, la mortalité routière et le réchauffement climatique sont les principales menaces pour ces espèces en déclin sur le territoire français.

<https://urlz.fr/jcob>

Plaquette « Cincle plongeur et Bergeronnette des ruisseaux » : Des prospections ont été menées sur les cours d'eau où ces espèces étaient peu ou mal connues. Si le cincle plongeur semble surtout présent dans la moitié ouest et au sud du département, la plupart des communes de la Loire hébergent la bergeronnette des ruisseaux. La pollution des eaux, le recalibrage des cours d'eau et le manque de nourriture en hiver restent cependant de réelles menaces pour ces espèces indicatrices de la bonne qualité des cours d'eau.

<https://urlz.fr/jfQv>

Plaquette « Le Chat forestier » :

Ce mammifère est très discret et c'est grâce à des pièges photographiques que de nouvelles données ont pu être collectées. L'espèce a été découverte dans cinq nouvelles communes, ce qui tend à montrer qu'elle semble gagner du terrain dans la Loire, mais la mortalité routière, la sylviculture intensive, la disparition du bocage et l'hybridation avec le chat domestique sont de réelles menaces pour la pérennité des populations.

<https://urlz.fr/jcoX>

Si vous aussi vous souhaitez vous investir pour la biodiversité ligérienne, transmettez vos observations sur le site internet www.faune-loire.org et rejoignez la LPO !

Bertrand Tranchand,
Chargé de mission à la LPO de la Loire

Col de Baracuchet : 40^{ème} saisissant !

Le col des Monts du Forez vit en ce mois d'octobre 2022, sa 40^{ème} campagne de comptage des oiseaux migrateurs, sans aucune interruption depuis 1983.

Repères

- Le col de Baracuchet culmine à 1267 mètres dans les Monts du Forez, entre Loire et Puy-de-Dôme. Les migrateurs en route vers le Sud-Ouest l'empruntent chaque automne, cherchant les passages de moindre altitude pour franchir les crêtes du Forez
- L'observatoire LPO se dresse au bord de la RD 113, à 2 km environ sous le col, coté Loire, au-dessus du hameau de « Dovézy »
- En 40 ans, 125 espèces y ont été observées, du vautour fauve de 2,5 m d'envergure au roitelet de quelques grammes
- Le premier comptage des migrateurs, par le Groupe Ornithologique Loire (devenu ensuite CORA-Loire, puis LPO-Loire) eut lieu en octobre 1983. 2022 est donc la 40^{ème} campagne de comptage
- 100 à 200 000 migrateurs franchissent le col en octobre du lever au coucher du soleil. Record : octobre 1992 avec plus de 226 000 oiseaux
- Et encore, ces chiffres ne comprennent pas les migrateurs nocturnes (gobe-mouches, grues, turdidés, hérons bihoreaux...), plus difficiles à dénombrer



Début des années 80 : pas encore d'observatoire, mais du monde autour de la table de comptage © Henri Colomb

Paroles de pionniers

• **Bernard Daurat fut en 1983 le premier « spoteur » bénévole à compter les migrateurs à Baracuchet :**

« Au début, les « spoteurs » bénévoles dormaient dans la jasserie de la famille Néel ou à l'école de Lérigneux. Ensuite, avec l'arrivée d'objecteurs, puis de salariés, nous avons pu, à partir de 1991, assurer le comptage jusqu'à 3 mois en continu, de mi-août à mi-novembre.

Baracuchet faisait partie du collectif « Migrans » réunissant sept grands cols de migration en France. Toutes leurs données ont notamment alimenté le nouvel « Atlas des oiseaux migrateurs de France » publié cet automne. L'observatoire actuel n'a été construit qu'en 2000...

Depuis quarante ans, je n'ai jamais raté une migration à Baracuchet, même si j'y monte un peu moins souvent... Mon meilleur souvenir ? Il y a une vingtaine d'années, un flash visuel vers 10^h00 du matin : la lune encore visible et dans son halo, un vol de grands cormorans, une dizaine de milans royaux et juste en dessous, une traînée de pinsons... Cela n'a duré que quelques instants mais c'était féérique, magique !⁽¹⁾



Migration 1992 : les pionniers, R. Faure (chapeau) et « Ben » Daurat (barbe) ensemble à la manœuvre... un jour de neige ! © Henri Colomb

• **Raymond Faure, ancien vice-président national de la LPO a découvert le col de Baracuchet dès les années soixante :**

« Né dans une famille de chasseurs foréziens, j'accompagnais mon père qui montait y tirer les ramiers. J'y suis retourné seul ensuite, pour admirer la migration. Déjà à l'époque, on parlait de perte de la biodiversité. Alors, avec quelques copains ornithologues de Rhône-Alpes, nous avons organisé un camp d'observation à Dovézy. On était assez loin de la ligne de tir et donc ce n'était pas conflictuel comme sur d'autres cols...

Avec le CORA, dont j'étais un des fondateurs, nous organisons chaque mi-octobre une journée de la migration pour le grand public, simultanée sur plusieurs cols rhônalpins. On invitait les élus du coin et plusieurs sous-préfets de Montbrison y sont montés aussi...

Mon meilleur souvenir ? Lors d'un week-end « portes ouvertes à la migration » : il y avait un monde fou et vers 11^h00, un vol d'une trentaine de grues cendrées est passé très bas au-dessus de nos têtes. C'était si beau que les centaines de personnes présentes ont applaudi... »

Henri Colomb,
Bénévole LPO dans la Loire

⁽¹⁾ À lire aussi l'article très complet sur l'aventure Baracuchet écrit par Bernard Daurat dans le n°75 du LPO Info de janvier 2014 p.2 et 3, à l'occasion des 30 ans des comptages de migrateurs au col.

Appel à bénévoles

Pendant tout ce mois d'octobre, adhérents et bénévoles LPO sont invités à venir relayer chaque week-end les salariés qui comptent les migrateurs pendant la semaine. Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire au préalable.

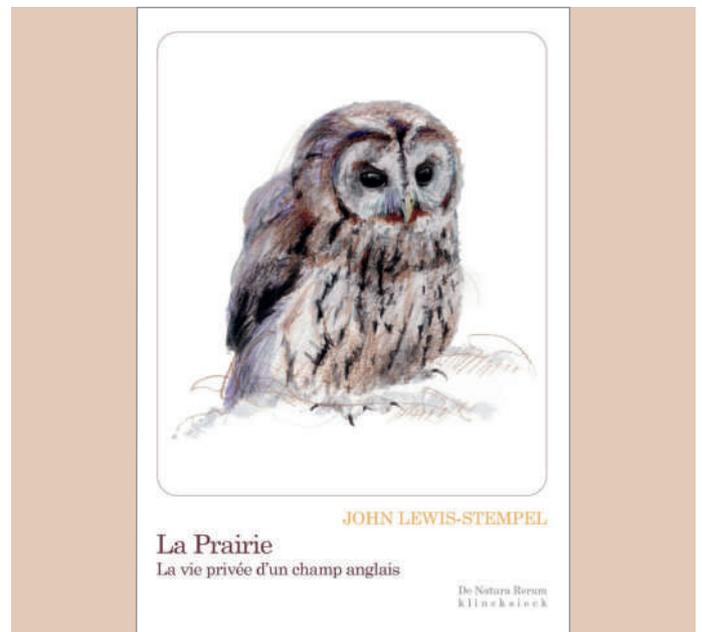
La LPO AuRA de la Loire souhaite aussi relancer une dynamique autour de la migration dans le département, avec Baracuchet mais aussi sur d'autres sites du Forez ou du Pilat. Si l'observation de ce grand phénomène naturel vous intéresse, faites-vous connaître auprès de l'antenne Loire de la LPO AuRA (coordonnées en dernière page de ce bulletin).

Le coin des livres

« LA PRAIRIE », la vie privée d'un champ anglais
John Lewis-Stempel éd. Klincksieck, 23,90 €

Pendant une année, l'auteur tient le journal de sa « Prairie » ainsi qu'il nomme la ferme anciennement familiale. La lecture est très agréable, on sent qu'il note uniquement ce qu'il a vu de nouveau ou de remarquable pour la saison : la première neige, le départ des hirondelles, un papillon disparu depuis des années... Il fait preuve de connaissances scientifiques diverses : paysagiste, biologiste (dont il a toujours le langage didactique mais pas pesant). Il a aussi le regard de l'agriculteur : l'importance de l'architecture des bâtiments, leur orientation et emplacement dans le terrain. Sa langue est d'une simplicité juste, parfois poétique : « *Un déluge de nuages inonde la montagne et le champ est couronné de ce noir qui annonce la tempête* ». La mise en page est enrichie par des aquarelles à chaque début de mois.

Blandine Blanc,
Bénévole LPO dans la Loire



C'est de saison : la rémiz penduline

C'est le moment de chercher à observer cette rare petite « mésange », discrète hôte de passage dans nos roselières lors de sa migration automnale.

Chaque automne des millions de petits passereaux migrateurs font voyage vers le Sud. Ainsi il nous est possible d'observer des espèces ne nichant pas dans la Loire, au cours de leur halte migratoire ou en migration active. C'est le cas d'une discrète petite « mésange » qui s'invite dans les roselières en octobre et novembre : la rémiz penduline.

Après s'être reproduite dans un nid suspendu au bout d'une branche de saule ou de bouleau d'un marais d'Europe de l'Est, la rémiz gagne les zones humides méditerranéennes pour l'hiver. Sur son trajet, elle s'arrête chaque année chez nous, mais les

ornithologues ne la voient que rarement. En effet, sa migration nocturne s'interrompt en journée dans une roselière de typhas dont elle se nourrit des graines. Chaque inflorescence de cette plante produit des centaines de milliers de minuscules graines plumeuses que les rémiz récoltent patiemment une à une grâce à leur petit bec fin et pointu.

Pour observer la rémiz penduline, faites preuve de patience car même si elle est toujours en mouvement, son homochromie avec les tiges et feuilles séchées la rend difficile à voir. Des indices vous indiqueront sa présence : son cri aigu mais aussi les petits panaches de graines (qu'elle arrache aux épis des massettes) volant dans le vent.

Laurent Goujon,
Bénévole LPO dans la Loire

L'IUT de Saint-Étienne, refuge de 25 000 m² aux portes du Pilat.

Dans le quartier de la Métare, ce site exceptionnel où vivent de nombreux oiseaux, des écureuils, des lièvres et même quelques chevreuils est labellisé Refuge LPO depuis 2021.

L'IUT s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de protection de la biodiversité. Il propose un jardin partagé en permaculture, un rucher, des hôtels à insectes, un composteur, 250 rosiers et de l'éco-pâturage sur 9000 m² grâce à sept moutons de Soay installés avec le campus Agronova.

Cette démarche, institutionnelle et pédagogique, offre une réelle qualité de vie aux 2200 étudiant-e-s et 200 personnels du site. Des actions collectives y sont menées en lien avec toutes les formations et plus particulièrement celle en environnement (BUT Génie Biologique, Sciences de l'environnement et Écotechnologies) dont les étudiants deviennent ambassadeurs auprès des collectivités et des particuliers. Et ça marche puisqu'en 2019, l'établissement a reçu le Trophée des Campus Éco-responsables francophones en catégorie "implication des étudiants".



Sept moutons de Soay assurent l'éco-pâturage © Pierre Grasset

L'IUT souhaite développer la protection de la faune et de la flore sauvages sur son site en installant nichoirs et abris pour hérissons. La convention de trois ans, établie avec la LPO de la Loire, facilite les échanges pour bien comprendre la réalité des lieux et faire des préconisations ⁽¹⁾.



IUT La Métare © Elsa Francès

Grâce à sa situation en bordure du Parc naturel régional du Pilat, de ses nombreuses plantations et de la tonte raisonnée, la faune sauvage est très présente : lors d'une visite, les bénévoles du Groupe Refuge LPO ont recensé 13 espèces d'oiseaux (rouge-queue à front blanc, pouillot véloce, pic vert, milan noir, martinet noir, fauvette à tête noire, faucon crécerelle...), ce qui permettra d'installer des nichoirs adaptés, de pérenniser la présence de ces espèces, d'en attirer de nouvelles et de recommander de nouvelles plantations...

Un refuge LPO de cette ampleur réunit à la fois les questions d'espace naturel et du bâti. Les bâtiments contemporains du campus présentent des opportunités et des dangers pour la biodiversité qu'il faut parfois anticiper, lors d'une extension ou d'une rénovation : Par exemple : où installer des nichoirs pour les hirondelles et les martinets ? Comment éviter les collisions mortelles des oiseaux avec les nombreux vitrages et la passerelle transparente ? Comment éviter que le pic vert vienne creuser les murs fraîchement isolés ?

Autant de sujets de sensibilisation pour l'avenir des jeunes ambassadeurs de l'IUT.

Elsa Francès,
Bénévole LPO dans la Loire

⁽¹⁾ L'équipe de l'IUT de Saint-Étienne : Magali Chaudey directrice, Mireille Forissier responsable administrative et co-référente de la démarche éco-responsable, Jean-François Dugas Du Villard jardinier, Séverine Allegra, enseignante et vice-présidente déléguée de l'Université en charge d'une partie de la démarche RSE, Claudia Rolle chargée de communication. Contact : Mireille Forissier iut-ste@univ-st-etienne.fr
Les intervenants de la LPO de la Loire : Béatrice Jankoviak animatrice nature, Claire Brucy chargée de médiation faune sauvage, Bertrand Montagny délégué territorial (bénévole), Françoise Cazenave (bénévole), Elsa Francès, coordination Refuges LPO (bénévole).

Les Permanences sur la Digue à l'Île du Beurre

Pour faire découvrir la faune de l'Île du Beurre, un accueil du public a été mis en place par des bénévoles.

L'Association Île du Beurre, située au bord du Rhône, sur la commune de Tupin et Semons, à l'entrée nord de Condrieu, est créée en 1988 pour gérer, protéger et valoriser le site naturel auprès du public.

En 2016, deux adhérentes, Lydie et Martine, fréquentant ce lieu pour des comptages divers et des observations personnelles, ont souhaité proposer un Accueil sur la Digue, le long de la Via Rhôna pour faire connaître aux marcheurs, cyclistes et riverains la faune du site ou celle de passage lors de la migration.

Toutes deux étant aussi membres de la LPO, la permanence se tient donc sous la double casquette du CONIB (Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre) et de la LPO du Rhône.

Depuis, elles ont été rejointes par Daniel, Gérard, Bryce, Denis... une équipe de bénévoles qui s'étoffe de semaine en semaine.

Munis de longue-vue, jumelles et guide ornithologique, ils font la joie des enfants « naturalistes en herbe » et des familles, tous surpris par la variété des espèces présentes.

Outre les observations de la faune, ce moment est aussi l'occasion de faire de belles rencontres humaines et de nouer quelques amitiés.

Sur le site sont observés ou entendus : hérons cendrés, martins pêcheurs d'Europe, faucons hobereaux, milans noirs, pics noirs, pics épeiches et pics verts, loriots d'Europe, grands cormorans...

Balbuzard pêcheur, cigognes blanches sont aussi très attendus lors de leur migration.

Le castor d'Europe, espèce emblématique du lieu, peut y être vu le soir, à la tombée du jour.

Ces observations permettent de connaître l'évolution des espèces et des effectifs.

L'Accueil a lieu tous les quinze jours le mercredi ou toutes les semaines pendant les vacances scolaires.

Et c'est avec un grand plaisir que le 29 juin 2022, par un temps superbe, nous avons fêté la 200^{ème} permanence, autour d'un goûter, entourés d'une quarantaine de visiteurs et d'amis naturalistes : un moment fort sympathique.

En plus des observations de la journée, le jeu « Castor Maboule » amusant et pédagogique, prêté par le CONIB et animé par Dominique, a fait la joie de grands et petits.

Depuis sa création, la permanence a toujours un grand succès et nous vous y attendons nombreux...

*Martine Desmolles,
Bénévole LPO dans le Rhône*



Martin-pêcheur, Île du Beurre © Martine Desmilles

À la recherche des noctules dans le Parc de la Tête d'Or

Deux espèces de noctules (noctule commune et noctule de Leisler) peuvent se trouver en ville. Ces espèces arboricoles utilisent les parcs arborés ou les arbres d'alignement pour installer leur colonie dans une cavité arboricole.

En partenariat avec la Ville de Lyon, nous avons tâché lors de trois sorties de trouver une ou plusieurs colonies. Nous nous sommes concentrés sur deux groupes de platanes intéressants de par leur âge et leurs nombreuses cavités.

Dans un groupe, des contacts dont des cris sociaux ont été entendus à la tombée de la nuit. Les bénévoles postés dans la prairie ont observé des individus semblant provenir de ces arbres. Les deux autres sorties ont confirmé la forte activité de noctules de Leisler et la présence d'une colonie dans un arbre. En revanche, les arbres gîtes n'ont pu être identifiés avec certitude, faute d'observation directe de sortie.

Dans le second secteur, la présence d'une colonie a été identifiée : de nombreux cris sociaux ont été entendus depuis une cavité située sur le tronc d'un platane. L'occupation de cet arbre a pu être confirmée par la sortie de 32 noctules à la tombée de la nuit.

*Bastien Merlançon,
Chargé de mission à la LPO du Rhône*



Noctule commune © Guy-Luc Choquene

Faucon pèlerin : en expansion dans le Rhône



Jeune faucon Pèlerin, Part-Dieu 2022 © Pascal Galguen

Début juin dans le quartier de la Part-Dieu, un fauconneau pèlerin attend dans son nichoir la fin de sa maturité pour faire le grand saut dans le vide.

Stressé par la présence humaine au-dessus du nichoir, alarmé par ses parents volant en criant, le jeune rapace se jette dans le vide avec une bonne semaine d'avance. Ce vol suicidaire le précipite au sol parmi voitures, humains, tramways, chiens, corneilles... Par deux fois il est recueilli, amené au centre de soins « l'Hirondelle », puis remonté dans son nichoir sur le toit de la bibliothèque pour lui permette de tenter un nouveau saut et démarrer sa nouvelle vie dans ce milieu de falaises urbaines bétonnées.

En 2022, 4 couples (un record) se sont reproduits donnant naissance à 11 jeunes (deuxième record) fauconneaux dans le Rhône. 3 autres couples ont donné chacun naissance à 4 jeunes (Chassieu, Fourvière et Feyzin) : une première pour Feyzin où tout le personnel est sensibilisé au faucon pèlerin.

On souhaite que les nichoirs encore disponibles accueillent de nouveaux couples dans le futur. N'hésitez pas à venir participer aux surveillances des envols de ces jeunes rapaces.

*Pascal Galguen,
Bénévole LPO dans le Rhône*

Dernière sortie d'été du Groupe LPO à Fourvière, le 18 Juin 2022

Nous étions 12 participant-e-s à braver la canicule, même si le rendez-vous avait été avancé à 8h30 devant le cimetière de Loyasse !

Objectif : repérer des signes de nidification des martinets noirs dans les fortins du cimetière.

Pas de constat de possibles nids, mais sans doute est-ce tard maintenant : les juvéniles ont dû s'envoler.

Les adultes peuvent apporter jusqu'à 12 000 insectes/jour à leurs petits qui deviennent ainsi plus lourds que leurs parents au bout de deux semaines ! Une sécurité en cas d'intempéries prolongées qui leur permet des réserves. Puis, le poids se stabilise et toute l'énergie passe dans la constitution des grandes rémiges de 14,5 cm pour affronter une dizaine de milliers de kms migratoires !

Deux ans s'écoulent entre le premier envol et la première pose de l'oiseau pour faire son nid, l'accouplement ayant lieu aussi en vol.

Il a été possible d'observer un faucon crécerelle à l'affût, sur la cime d'un pin.

Françoise nous fournit des informations :

- L'ailante est un arbre invasif dans nos contrées et vient de Chine où il peut servir pour le ver à soie, en cas d'insuffisance des mûriers, mais de moins bonne qualité.
- Les marronniers sèchent plus tôt que d'habitude, outre la sécheresse, cela est dû aussi à un papillon : la mineuse.
- La « cigale rouge » est différente de la cigale provençale.

Le long du chemin des Hauteurs, un peu ombragé, nous pouvons encore entendre quelques chants, mais plus rares : troglodyte mignon, fauvette à tête noire, roitelet triple bandeau, merle noir, quelques mésanges.

La LPO AuRA a été informée avec des photos à l'appui, par un responsable du musée gallo-romain, de plusieurs huppes fasciées sur le haut du théâtre romain, preuve d'une nidification dont avait parlé Fabien Dubois (chargé de missions à la LPO AuRA du Rhône). Nous essaierons de les voir avant leur migration.

Nous nous donnons rendez-vous à la rentrée pour d'autres sorties et actions en faveur de la biodiversité !

*Marie-Agnès Consolo,
Bénévole LPO dans le Rhône*



Sortie à Fourvière © Marie-Claire Thivend

Recherche référent-e-s bénévoles pour le groupe « Agriculture et Biodiversité »

La LPO du Rhône recherche plusieurs personnes pour animer le groupe Agriculture et Biodiversité ou tout simplement pour y participer régulièrement. Dans un premier temps, il s'agit surtout :

- de redynamiser la vie du groupe,
- de reprendre contact avec des agriculteurs ciblés,
- d'organiser, si possible, courant de l'automne/hiver un ou plusieurs chantiers nature.

En parallèle, des méthodologies existantes sont à mettre à jour et des formations à mettre en place pour développer l'expertise de quelques-uns dans le conseil aux agriculteurs. L'objectif sera alors de pérenniser le groupe et permettre de gérer les dossiers qui apparaissent régulièrement, en lien avec l'équipe salariée. Des réunions mensuelles seront à mettre en place pour créer un partage et une émulation et assurer le suivi des dossiers.

Si vous avez la fibre organisationnelle, l'envie de faire bouger un peu le monde agricole et de restaurer les milieux pour favoriser la biodiversité, rejoignez le groupe *Agriculture & Biodiversité*. Un accompagnement de l'équipe actuelle et du comité territorial sera mis en place. Contactez Denis à denis.verchere@free.fr ▶



Vallon de la Platte © Noémie Bouvet

Recherche coordinateur du groupe « Faucon Pèlerin »

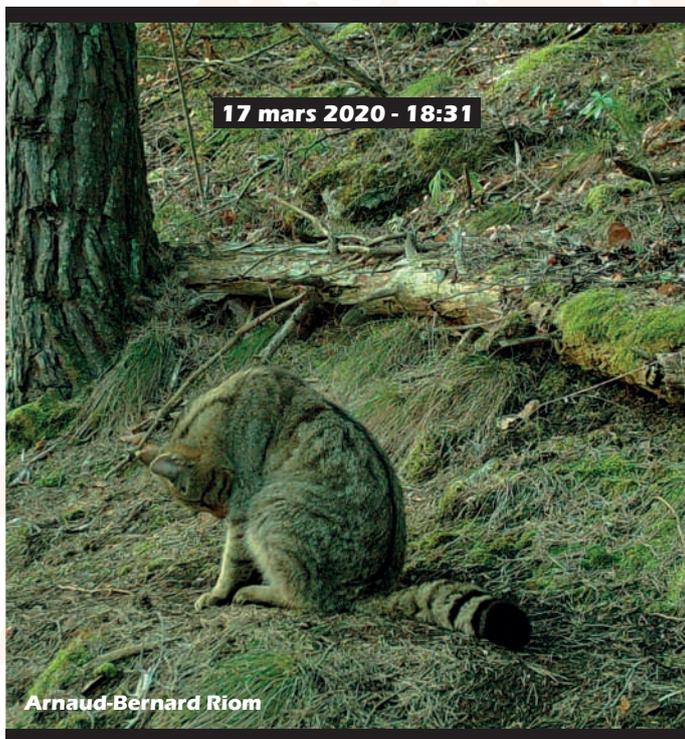
La mission consiste à organiser en février/mars les prospections des sites de nidifications identifiés ou potentiels dans le Rhône puis le suivi de l'envol des jeunes au printemps. C'est un travail crucial pour favoriser l'implantation de cette espèce emblématique en milieu urbain. Il a permis d'avoir jusqu'à 6 couples nicheurs dans la métropole sur les dix dernières années.

Un recouvrement sera mis en place avec le coordinateur actuel.

Si vous êtes intéressé-e, merci de vous manifester auprès de pascal.galguen@sfr.fr ▶

Sur les traces du chat...

Cet article relate une expérience partagée : l'utilisation d'un « piège photo », dans le but de confirmer des observations... et la découverte d'une espèce qu'on n'attendait pas.



Tout a commencé en automne 2017 : je suis entré en contact avec Jérôme Bailly, garde-technicien sur la Réserve des Hauts de Chartreuse qui, entre autres suggestions, m'a orienté vers la recherche d'empreintes de chat forestier lors des premières neiges à venir. Cette année-là, dès le début de décembre, la forêt s'est trouvée habillée d'une couche très épaisse, où aucun chat n'aurait eu le goût de s'aventurer.

Pendant les mois qui ont suivi, nous avons cherché à en savoir davantage sur ce petit carnivore : Robert Hainard (naturaliste né à Genève) en parle dans une série d'anecdotes savoureuses (voir : « Mammifères sauvages d'Europe » - 1^{ère} édition : 1949) ; Patrice Raydelet a rassemblé toutes les données disponibles au début des années 2000 dans un ouvrage intéressant et richement illustré (« Le chat forestier » - paru en 2009). Nous avons appris :

- Que le chat forestier (*Felis sylvestris sylvestris*) n'est pas l'ancêtre du chat domestique (*Felis sylvestris catus*) et que ce dernier descend d'un ancêtre africain, le « chat ganté d'Afrique » (*Felis sylvestris lybica*),
- Que les confusions sont fréquentes avec le chat haret : chat d'origine domestique, retourné vivre à l'état sauvage, et que des hybridations étaient possibles et pourraient mettre en danger la préservation de l'espèce originale,
- Que l'approche et l'observation de ce félin est délicate ; il se fait très discret, disparaît le plus souvent dès la première alerte et la plupart des « rencontres » avec lui semblent dues au hasard.

Notre attention avait été éveillée et, dès lors, chaque « mistigri » de couleur sombre qui s'aventurait dans les prés à bonne distance des hameaux nous apparaissait comme un possible « chat forestier ». Par la suite, d'autres préoccupations ont pris le pas...

Notre intérêt pour les félinidés a été relancé par des faits bien particuliers ; en février 2019, deux camarades de la LPO m'ont invité à m'associer à une exploration des abords du Col de La Cluse (qui relie la commune de Corbel à celle d'Entremont-le-Vieux) : la présence d'un lynx aurait été signalée dans ce coin et nous espérions entendre ses appels, ce qui - selon moi - ne s'est pas vérifié. En revanche, dans la soirée du 4 avril 2021, aucun doute possible : un lynx se déplace en criant et passe à 400 mètres environ de notre maison ; il traverse la forêt au lieu-dit « Les Côtes », en-dessous des rochers de Gleyzin. De telles observations se renouvellent en avril et mai de la même année, ainsi qu'en janvier 2022 ; j'en informe Jérôme Bailly - qui m'associe au « Réseau lynx » - et quelques collègues de la LPO. L'un d'eux se montre particulièrement intéressé et me propose d'installer un « piège photographique » ; lors d'un week-end de neige, nous parcourons les environs du Col de la Cluse ; les seules traces que nous repérons sont celles d'ongulés (et d'un écureuil !) : aucun emplacement ne nous paraît favorable. Le lendemain, nous affrontons les pentes boisées sous les rochers de Gleyzin et, au terme de cette exploration, le piège photographique est fixé à un tronc, au-dessus d'un replat où pourrait se tenir un animal à l'affût ou en repos.



La caméra est restée en place dès le 9 janvier. Tous les vingt jours en moyenne, nous avons relevé les vidéos fixées sur la carte-mémoire (chacune de ces vidéos dure cinquante secondes) et remis le dispositif en fonctionnement. L'examen de ces documents suscite espoirs, surprises et déceptions : à peine une moitié se révélera intéressante... et aucun ne montrera la silhouette d'un lynx ! En revanche, une vidéo datée du 3 mars fait apparaître le passage rapide d'un chat de belle taille. Nous l'adressons à Jérôme Bailly qui, en retour, nous confirmera que l'animal présente bien les caractères visuels distinctifs du « chat forestier ».

Par la suite, outre les images de chevreuils, de martre (ou fouine ?), de micromammifères, de chamois, renard et blaireau, la caméra va nous fournir quatre autres vidéos d'un chat, qui semble prendre ses aises en ce coin de forêt, malgré ce que je laisse involontairement comme indices de présence humaine (traces de chaussures, odeurs...). À plusieurs reprises, j'ai cherché sur place et aux alentours des traces de griffures, des crottes, ou des poils restés accrochés aux écorces, mais n'ai rien trouvé de probant.



Pendant ces mois de printemps, j'ai collecté deux autres observations ; l'une directe (tirée de mon carnet de notes !) : « le 24 mars, vers 20^h00, au Col de La Cluse, un animal a traversé (TRÈS rapidement) la route (D45) juste devant ma voiture, de la gauche vers la droite ; j'ai pu y reconnaître un chat de grande taille, avec une longue queue. Dans l'obscurité, je n'ai pu relever aucun autre détail. Donc, faute de certitude, je n'ai pas consigné cette observation sur le site Faune-Savoie. Mais, après étude de la carte au 1/25'000, je constate que cette observation se situe à moins de deux kilomètres (à vol d'oiseau) du point où est posé le piège-photo ». L'autre, indirecte, m'est fournie par ma compagne : sur le pré en contrebas des Côtes, elle a observé aux jumelles un chat « de type forestier » en train de « muloter ».

En guise de fin, quelques questions :

- L'examen des vidéos permettrait-il de conclure à la présence d'un seul et même félin ? ou pourrait-il suggérer qu'un couple s'est installé sur le site ?
- Dans une perspective de « science participative », comment développer les échanges entre de telles observations « bénévoles » et les réseaux de recherches scientifiques ? Ces documents peuvent-ils constituer des données fiables pour estimer la densité d'une espèce sur un territoire donné, ainsi que sa progression (ou sa régression) ?

Arnaud-Bernard Riom,
Bénévole LPO en Savoie et membre des groupes
« Rapaces » et « Hirondelles et martinets »

Curiosités livresques

« *Manières d'être vivant* » : Baptiste Morizot, Ed. Actes Sud, coll. Mondes Sauvages, février 2020, 325 p.22 €

Le livre de Baptiste Morizot, écrivain, philosophe, maître de conférences en philosophie à l'université d'Aix-Marseille s'inscrit dans la lignée des penseurs et anthropologues modernes dont Descola ou Eduardo Viveiros de Castro comme en témoignent les 18 pages de notes bibliographiques. Postfacé avec brio par Alain Damasio, il se présente sous la forme d'un recueil de six textes des « novellas philosophiques » selon l'auteur, autant de rencontres avec le vivant qui se font écho.

L'introduction annonce le contenu : La crise écologique comme crise de la sensibilité. Morizot se trouve avec des ornithologues, écologues « *dans une sorte de transe joyeuse* » au col de la Bataille pour dénombrer les oiseaux en migration quand arrivent des collectionneurs de voitures anciennes qui s'arrêtent pour faire des selfies, ces « *primates sociaux* » qui « *n'ont vu qu'un col désolé, un décor vide, un paysage muet, un fond d'écran d'ordinateur* ». C'est pour l'auteur le témoignage d'une « *cécité* », « *d'une crise de la sensibilité* », « *d'un appauvrissement de ce que nous pouvons sentir, percevoir, comprendre et tisser comme relations à l'égard du vivant* ».

1 • « *Une saison chez les vivants* » (11 épisodes et 1 épilogue) constitue le cœur de l'ouvrage. En philosophe de terrain, Morizot nous emmène avec lui sur la piste du loup, la traque, à l'écoute des hurlements, dans le corps de l'animal (p. 115-116) se frottant aux réalités du Vercors, des Alpes dignoises ou du plateau de Canjuers. Il fait pulser le loup en nous par une pensée toujours en mouvement ajustée, retaillée, au fil du pistage et une narration ciselée, poétique et lyrique qui nous réinscrit dans le vivant, nous fait sortir de notre « *huit clos anthroponarcissique* » pour passer une saison chez les vivants et partager l'ancestralité, cohabitants de la Terre, « *alien(s) familier(s)* ». Nous sommes devenus pisteurs à notre tour, « *celui qui active en lui un style d'attention enrichi au vivant hors de lui (...)* Qui postule qu'il y a des choses à traduire et qui essaie d'apprendre » (p. 139).

2 • « *Les promesses d'une éponge* » : le philosophe nous embarque dans une puissante réflexion sur l'évolution, « *maginairement libérateur, éthiquement troublant* ». Il évoque nos rituels quotidiens du sel, de l'éponge et de la douche qui sont « *l'héritage secret de notre long passé aquatique* ». « *Vous frottez votre corps avec celui de votre ancêtre* ». Une bonne raison pour ne pas détruire ceux de qui nous descendons, reliant la question de l'évolution aux enjeux écologiques contemporains. Il défend la théorie de l'évolution selon laquelle « *chaque espèce actuelle est potentiellement l'ancêtre de formes de vie porteuses de traits analogues à ceux que nous valorisons le plus haut chez l'espèce humaine* » et il poursuit, récusant toute forme de hiérarchisation, « *Tous ceux qui sont vivants aujourd'hui sont aussi évolués les uns que les autres* :



c'est un fait, ils ont évolué aussi longtemps, ils se sont épanouis et réalisés, ils se sont ajustés à leur monde qu'ils enrichissent », ils ont un potentiel évolutif, laissons-leur de la place et du temps (p. 157).

3 • « *Cohabiter avec ses fauves* ». Morizot convoque ici Descartes et la morale occidentale traditionnelle inspirée de la philosophie grecque et du judéo-christianisme (la « morale du cocher » coercitif et « nos passions métaphorisées comme des bêtes sauvages ») versus Spinoza pour « *pister* » notre « *ménagerie intérieure* » « *pour faire justice à nos animalités intérieures* ». Il défend la thèse d'un Deleuze d'une autre relation à soi, d'une cohabitation pacifique avec les « *animaux sauvages en soi* » pour conclure : « l'erreur de la morale classique (...) est qu'elle a pris l'animal comme modèle des passions et qu'elle s'est trompée fondamentalement sur l'animal » (p. 195).

4 • « Passer de l'autre côté de la nuit - vers une politique des interdépendances ». Nous retrouvons le loup, la nuit, sur le plateau de Canjuers en compagnie de l'éthologue J.M. Landry. Équipés d'une caméra thermique, il s'agit de comprendre l'éthologie des loups au contact d'un troupeau de brebis. « Dans ces ruines, les vivants se retissent en des assemblages nouveaux » (p. 210). Il faut réinventer une éthologie nouvelle. « Lorsqu'on enquête sur les manières d'exister, toute forme de vie apparaît comme une *vita incognita* ».

5 • « Un devenir diplomate » : On se trouve avec J. L. Borelli, le leader opérationnel du projet sur Canjuers à observer, à capturer la complexité de la situation par des nuits d'affût. La réflexion du philosophe : « on sent une légère tristesse pour ce qu'on a fait aux animaux qu'on a domestiqués (...) au point de les rendre affectivement et concrètement dépendants de nous, « vulnérables ».

6 • « Philosophie politique de la nuit : le philosophe réexplore le concept de « diplomatie interespèces des interdépendances », « bouillonnement moral des empathies multiples et contradictoires » en observant le comportement de Borelli, le

monde pastoral et ses bergers pour préconiser une approche multi usages des milieux, animal, végétal et humain. Il défend un pastoralisme soucieux à la fois de la prairie, des moutons, du métier de berger et des cohabitations sauvages dans un souci des interdépendances et des alliances avec tous les acteurs.

L'épilogue « Les égards ajustés » termine cet ouvrage passionnant réfutant Kant et s'appuyant sur les expériences de Descola sur cette conclusion que notre époque de crise écologique systémique nous oblige « à réinventer nos relations envers les animaux, les végétaux, les milieux, à entrer en contact, à établir une interaction à négocier un *modus vivendi* ». « Nous sommes tenus à des égards envers le monde qui nous a faits ». « Il n'y a pas deux espaces, profane et sacré. Il n'y a pas deux logiques de l'action (exploiter ou sanctuariser) », rejetant le dualisme du naturalisme et de l'antispécisme.

Ce livre saura vous embarquer, vous convaincre et vous émouvoir.

Nicole Girard,
Bénévole LPO en Savoie



Loup gris © Lionel Tassan

Sauvetage hors norme

Une belle chaîne de mobilisation pour sauver un jeune grand-duc !

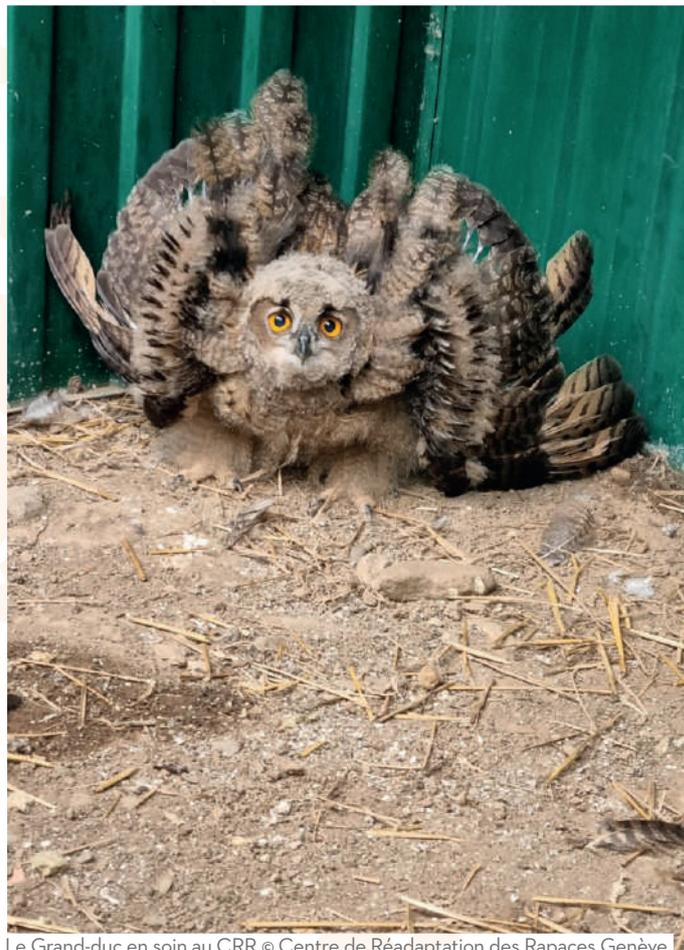
Le 13 mai 2022, un habitant de la commune de La Tour me contacte suite à la découverte de deux grands oiseaux morts sur son terrain. Quelle mauvaise surprise d'observer deux grands-ducs d'Europe adultes certainement électrocutés sous un pylône ! Cette commune abrite un site de nidification de l'espèce, suivi chaque année depuis 20 ans environ. Je contacte l'OFB qui viendra rapidement constater la macabre découverte. Les oiseaux ne sont pas en bon état, ils sont morts depuis deux ou trois jours, nos connaissances ne nous permettent pas de sexer les individus ; est-ce le couple du secteur ?

À partir de là, la préoccupation principale est de savoir si des jeunes sont au nid et nourris sur le site connu. Plusieurs jours d'observation au pied de la falaise avec des bénévoles ont permis de découvrir deux jeunes apparemment en pleine forme. N'ayant aucune preuve de nourrissage, le site a continué à être suivi. Puis un jeune a disparu, alors que l'autre mangeait quelque chose lors de nos observations. Après concertation avec le responsable du CRR, la décision de faire intervenir un drone est prise : « *tu auras très vite confirmation si un adulte est présent, il va défendre son territoire* », me dit-il.

Aucun adulte, mais le résultat d'une scène de cannibalisme se dévoile sur les photos. Pour s'en sortir, le plus fort a dévoré le plus faible. Dès le lendemain, les secours sont prévenus.



Grande échelle de la brigade de Bonneville © Bruno Talvard



Le Grand-duc en soin au CRR © Centre de Réadaptation des Rapaces Genève

Les pompiers du secours en montagne de Samoëns arrivent sur les lieux, la falaise n'étant pas stable dans cette carrière en activité. Deux collègues de la section drone de Sallanches viennent les aider à évaluer la hauteur exacte afin d'agir au mieux. Puis s'en suit le camion à grande échelle de 30 m de la brigade de Bonneville pour plus de facilité car la distance entre le sol et l'aire est pile accessible. Le propriétaire de la carrière est venu niveler le terrain pour que le camion puisse accéder au site.

En fin d'après-midi, notre petit protégé est enfin libéré de son calvaire, il est directement emmené au centre de soin le plus proche où il poursuit sa convalescence depuis le 20 mai.

Depuis l'incident, Enedis a commencé un chantier de neutralisation des pylônes afin de mieux sécuriser le secteur.

Nous espérons pouvoir relâcher ce jeune *Bubo bubo* dans quelques semaines.

Je remercie Baptiste, Arnaud et Pierre de la LPO en Haute-Savoie, Laurent de l'OFB, Ludovic du CRR (Centre de Réadaptation des Rapaces), les membres du SDIS et tous les bénévoles qui ont suivi le site, pour ce sauvetage de grande ampleur !

Amandine Coffy,
Bénévole LPO en Haute-Savoie

Hirondelles et martinets : bilan 2022

Malgré l'arrêt du financement départemental alloué à cette action en 2022, nous continuons à encourager les haut-savoyards à compter les hirondelles près de chez eux.

Ces signalements nous permettent de faire un état des lieux sur l'état des populations mais également de protéger les colonies menacées.

Vous êtes toujours nombreux à nous signaler des cas de destructions imminents : merci !

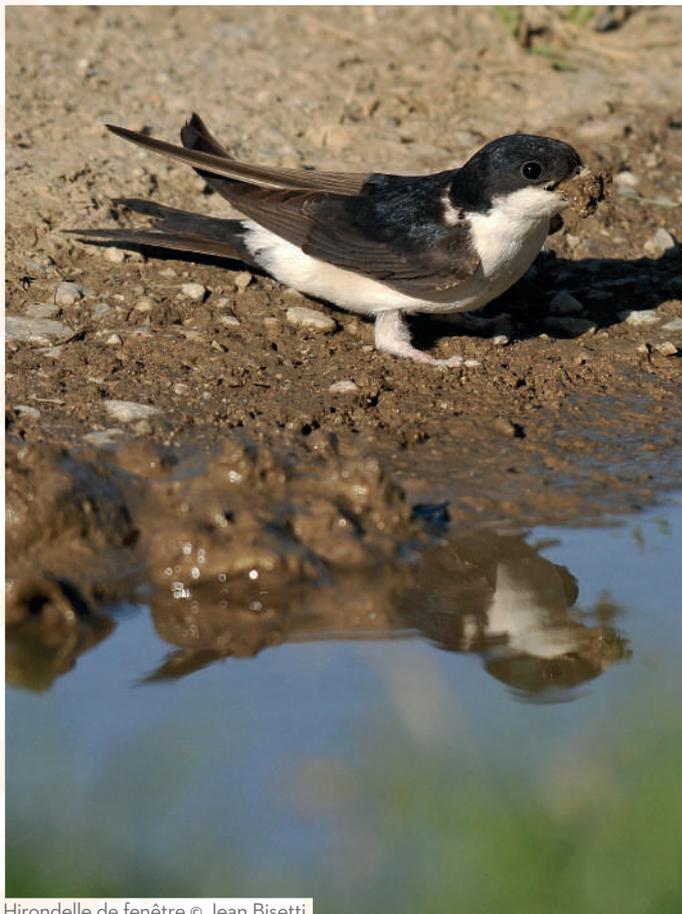
L'hirondelle de fenêtre

L'hirondelle de fenêtre niche à l'extérieur des habitations, habituellement sous les avancées de toits ou de fenêtre. L'espèce nichait originellement sur les falaises ; c'est toujours le cas de la colonie de La-Balme-de-Thuy, avec 67 nids cette année ! Sur tout le département, 4438 individus ont été comptabilisés en 2022, pour 459 nids découverts.

C'est pour l'hirondelle de fenêtre que nous recevons le plus de signalements de destruction. Les fientes sur les façades poussent les habitants à donner un coup de balai... sur les nids ! En 2022, nous avons notamment travaillé avec des particuliers ou copropriétés situées à Annecy, Seynod, Amphion-les-Bains, Le-Grand-Bornand, La-Clusaz, Frangy, Cernex, Bons-en-Chablais... afin de sensibiliser les habitants et/ou remplacer des nids détruits.



Hirondelle rustique © Jean Bisetti



Hirondelle de fenêtre © Jean Bisetti

L'hirondelle rustique

À la différence de sa cousine, l'hirondelle rustique niche quant à elle à l'intérieur des bâtiments ouverts (granges, garages, écuries...) et ses nids sont plus difficiles à repérer. Moins citadine, on la retrouve souvent près des exploitations agricoles. Cette année, 3850 individus ont été comptés pour 73 nids.

Seulement un conflit de cohabitation nous a été signalé cette année à Amphion-les-Bains : un couple s'est installé dans un garage souterrain de copropriété, profitant de la porte endommagée ! Après sensibilisation des copropriétaires, ils ont accepté de laisser la porte du garage ouverte, même une fois réparée, le temps que les petits puissent s'envoler.

Nous avons également été à nouveau contacté pour la petite colonie de Minzier, connue depuis plusieurs années, qui se situe dans un bâtiment en ruine qui passe d'agence en agence pour être vendu. Le nouvel agent immobilier semble prêt à effectuer les démarches pour « déménager » la colonie chez le voisin !

Le martinet noir

Les nids de martinets noirs sont plus délicats à repérer... En effet, l'espèce niche dans les infructuosités des bâtiments et il faut par exemple les voir se glisser sous les tuiles pour repérer une colonie. Ainsi, les résultats (24 colonies repérées en 2022) sont probablement sous estimés.

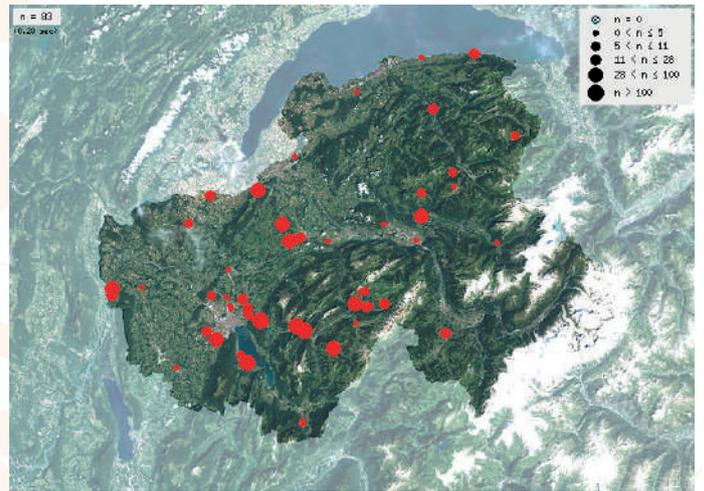
Nous avons été contactés cette année par la ville d'Annemasse concernant la prochaine destruction d'un bâtiment... qui abrite une importante colonie jusqu'alors inconnue ! Tous les acteurs concernés se sont impliqués dans la protection de cette colonie et nous les accompagnons pour la reloger sur les bâtiments alentours. C'est également l'occasion de sensibiliser collectivités, promoteurs et autres professionnels du bâtiment à cette espèce sensible.

Séverine Michaud,

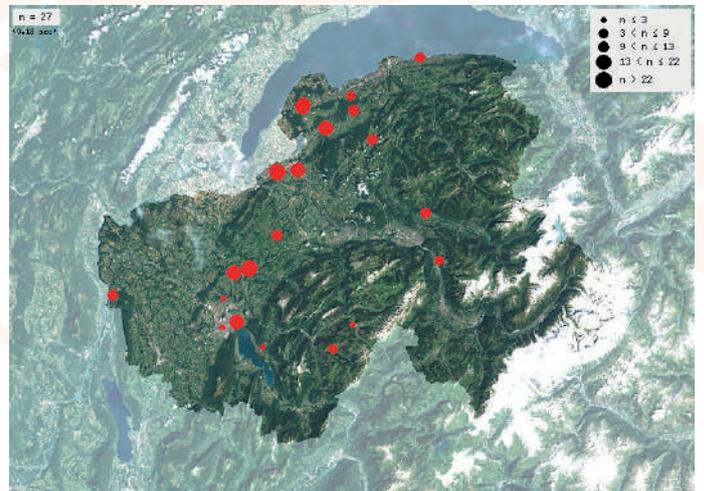
Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie



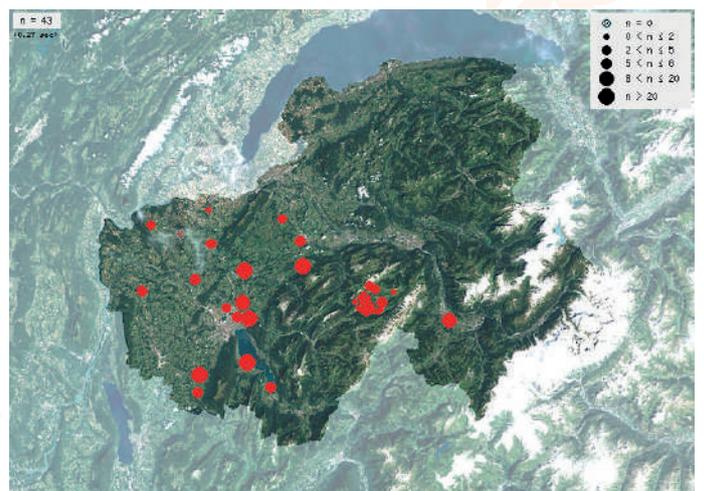
Martinet noir © Jean Bisetti



Localisation des nids d'hirondelles de fenêtre 2022



Localisation des nids martinets 2022



Localisation des nids d'hirondelles rustiques 2022

L'année des migrateurs 2022

À partir des données du Visionature, voici le résultat de précocité pour nos 50 espèces migratrices nicheuses de Haute-Savoie.

Merle à plastron : le 12/01 à Annecy-le-Vieux (*MJD*), puis le 30/01 à Cuvat (*Claude Corbet*). 22 données donneront la date moyenne du 22/30.

Hirondelle de rochers : le 19/01 à Menthon-St-Bernard et le 10/02 à la Balme de Sillingy (*CE*).

Hirondelle rustique : 1^{ère} observation le 30/01 (*Philippe Teychenné*), puis le 04/03 à Cruseilles (*BD*). Par contre, la date moyenne est le 10/04 avec 97 données.

Pouillot véloce : le 7 février à Poisy (*PRE*), puis le 10/02 à Montriond (*Roger Grosjean*).

Milan noir : arrivée très précoce le 14/02 à Bonneville (*MTu*) puis le 16/02 à Beaumont (*JPM*), 99 données donneront 16/03 comme date moyenne et un écart-type de 9,4 jours.

Alouette lulu : des chants perçus le 17/02 à Jonzier Epagny (*JPM*) et le 22/02 (*Marc parent*).

Fauvette à tête noire : le premier chant retentit le 18/02 à Beaumont (*JPM*), puis le lendemain à Annecy (*DLe*). 115 données donnent la date moyenne du 16/03.

Alouette des champs : chants entendus dès le 19/02 à Marlens (*FBo*), puis le 22/02 à Viry (*JPM*). Ce sont 21 données qui aboutissent à une date moyenne du 15/03.

Tarier pâtre : 1^{er} chant le 24/02 à Viry (*JPM*), puis le 27/02 à Chavanod (*VMa*).

Bergeronnette printanière : 1^{ères} vues le 3/03 à Viry (*CG*), puis le 23/04 à Taninges (*CMe*).

Serin cini : on l'entend le 6/03 à Pringy (*ALa*), puis le 09/03 à Taninges (*PaC*).

Petit gravelot : la 1^{ère} observation est le 7/03 à Sciez (*CCh*), puis le 12/03 à Marignier.

Rougequeue noir : le premier chant est entendu simultanément le 10/03 à Chavanod, Groisy et Per-jussy (*Dma, YD, P. Bussat*), puis le 11/03 à Annecy et Habère- poche (*R. Pallec, PDu*).

Martinet à ventre blanc : Vus le 16/03 à Bossey (*J. Torre*), puis le 3/04 (*S. Suellati*).

Huppe fasciée : 1^{ères} données le 19/03 à Savigny (*P-F. Burgermeister*) et le 24/03 à Poisy (*L. Bouvet*). 23 observations donneront une date moyenne du 24/04.

Chevalier guignette : vus dès le 21/03 à Marignier (*PD*), puis le 25/03 à Vougy (*CMe*).

Circaète Jean le Blanc : vu le 23/04 à Dingy-St Clair (*CE*), puis le 24/03 à St Ferreol (*FBo*).

Pouillot fitis : chants le 27/03 à la Chapelle Rambaud (*JPM*) et le 30/03 à Poisy (*EN*).

Rouge queue à front blanc : 1^{ères} observations le 27/03 à Publier (*RVa*) et le 29/03 à Cusy (*VV*). Ce sont 45 données qui donnent la date moyenne du 16/04.



Blongios nain © Laurent Ceconne

Traquet motteux : 1^{ères} observations le 28/03 à Copponex (*JPM*), puis le 06/04 à Clarafond-Arcine (*E. Guilhot*). 30 données aboutissent à une date moyenne du 28/04.

Coucou gris : noté pour la première fois le 28/03 à Lovagny (*VMa*) et le 31/03 à Juvigny et Veigy-Foncenex (*JJa, BD*). 74 observations donnent le 23/04 comme date moyenne.

Hirondelle de fenêtre : 1^{ère} observation le 28/03 à Vougy (*K. Beurville*), puis le 02/04 à St Pierre en Faucigny et Taninges (*FBu, PaC*). 41 notes aboutiront à la date moyenne du 14/04.

Torcol fourmillier : 1^{ère} observation le 28/03 à Copponex (*JPM*), puis le 05/04 à Annecy le Vieux et vers (*CE, BC*). 36 données donnent le 18/04 comme date moyenne.

Gobemouche noir : 3/04 à Taninges (*CMe*), puis le 10/04 à Saint-Laurent (*BB*).

Hirondelle de rivage : vu le premier le 03/04 à Seyssel (*VV*), puis le 21/04 à Frangy (*CP*).

Pipit des arbres : le premier vu le 04/04 à Taninges (*DoM*), puis le 5/04 à Vaulx (*BC*).

Rossignol Philomène : 1^{ères} observations le 05/04 à Publier et Juvigny (*JJa, Aster*), puis le 12/04 à Bloye et à Seyssel (*DLe, VMa*). 40 données donnent le 23/04 date moyenne.

Fauvette des jardins : 2 observations le 5/04 à Taninges et Publier (*Aster, JFDe*), ensuite le 13/04 à Archamps (*LM*). 14 observations fournissent la date moyenne du 26/04.

Tarier des prés : 2 observations le 11/04 à Cusy, Passy (*N. Burnat, MaR, Y. Muzika*), puis le 13/04 à Cruseilles (*C. Gery*). 41 observations donneront le 6/05 comme date moyenne.

Pouillot de Bonelli : 1^{ère} donnée le 12/04 à Thyez (*BD*), puis le 14/04 à Sciez (*CCh*).

Gobemouche gris : vu le premier le 13/04 à Montriond (DoM), puis le 21/04 à Poisy (BD).

Rousserolle effarvate : 1^{ère} observation le 16/04 à la Tour (JJa), puis 2 données le 18/04 à Annecy-le-Vieux et Saint-Jorioz (MJD, BVe). 32 données aboutissent à la date du 6/05.

Fauvette Grisette : 1^{ère} observation le 16/04 à Chaumont (L. Nolan), puis le 24/04 à Saint-Julien en Genevois (N. Millo). Seules 8 données nous donnent la date moyenne du 05/05.

Monticole de roche : 1^{er} le 16/04 à Bellevaux (PaC), puis le 24/04 à Sallanches.

Rousserolle turdoïde : 1^{ère} observation le 18/04 à Saint-Félix, puis le 25/04 à Bloye (VV).

Pouillot siffleur : 1^{ère} observation le 18/04 à Sciez (JPJ), puis le 21/04 à St Cergues (M.Lauvergeon).

Rousserolle turdoïde : 1^{ère} observation le 18/04 à Saint-Félix, puis le 25/04 à Bloye (VV).

Faucon hobereau : vu en premier le 18/04 à Bloye (VV), puis le 20/04 à Annecy-le-Vieux.

Locustelle luscinoïde : 1^{er} le 21/04 à Saint-Pierre-en-Faucigny (FBu) et le 26/04 à Saint-Félix (VV).

Petit-Duc scops : 1^{ère} observation le 21/04 à Annecy-le-Vieux (Y. Blanchard) puis le 17/05 à Doussard (P. Giraudet). Seul un total de 3 observations pour cet oiseau.

Blongios nain : arrivée le 22/04 à Saint Félix (VV) et le 9/05 à Arenthon (FBu).

Loriot d'Europe : 1^{ère} observation le 22/04 à Metz-Tessy (M. Demasure) et 23/04 à St Paul en Chablais (BaC). 61 données concrétisent la date moyenne du 11/05.

Tourterelle des bois : vu en premier le 23/04 à Epagny (EN) puis le 26/04 à Passy (FBu).

Martinet noir : 1^{ères} données le 25/04 à Annecy (FBa), puis le 6/05 à Annecy-le-Vieux (CE). 58 données donneront la date moyenne du 12/05.

Locustelle tachetée : 1^{ère} le 26/04 à St Félix (VV) puis le 2/05 à Margencel (JPJ).

Pie-grièche écorcheur : 3 premières observations le 1/05 à Sevrier, Val-de-Fier et Vaulx (FBa, ALa, BC), puis le 3/05 à Chavanod (VMa). 89 notes donnent 19/05 comme date moyenne.

Guépier d'Europe : 1^{er} chant le 2/05 à Franclens (CP), puis le 3/05 à Saint-Julien (LL).

Hypolaïs polyglotte : 1^{ère} observation le 3/5 à Chavanod, puis le 6/05 à Saint-Félix (Dma).

Bondrée apivore : 1^{ères} visions le 9/05 à Clarafond-Arcine, Eteaux et Sciez (LL, CE, S. Carr), puis le 10/05 à Thôllon-les-Mémises (MMA). 24 notes donnent le 14/05 date moyenne.

Fauvette babillarde : 1^{er} chant le 11/5 aux Houches et au Petit Bornand les Glières (LL, NDe), puis le 14/05 au Mont-Saxonnx (MMA). 20 notes donneront le 22/05 comme date moyenne.

Rousserolle verderolle : 1^{ère} observation le 17/05 à Thorens-Glières (NDe), puis le 18/05 au reposoir (H. Guédon). 26 données aboutiront à la date moyenne du 31/05.

Caille des blés : 1^{ère} le 25/05 à Viry (JPM), puis le 27/05 à Chessenaz (Q. Schaming).



Guépiers d'Europe © Géraldine Le Duc

Abréviation des observateurs

AMCh Agnès Morey-Chaisemartin • BD Baptiste Doutau • CE Claude Eminent • CGi Christophe Gilles • CP Christian Prévost • DCo Daniel Comte • EGf Emmanuel Gfeller • ET Erin Thomsen • FBo Frédéric Bourdat • JCLa Jacques Clabaut • JJa Julien Jay • JPJ Jean Pierre Jordan • JPM Jean Pierre Materac • JCH Jean Claude Hanggeli, JM Joël Marquet, KG Kevin Guille • LM Luc Méry • LMu Lucas Mugnier • LL Lutz Lucker • MDe Mathieu Defremont • MaR Mathieu Robert • MBo Mike Bowman • NDe Nicolas Degramont, PaC Pascal Charrière • PD Patrice Durrafort • PLe Philippe Lebouquin • PRe Pierre Rebelle • RVa Rémy Van der Poël • RA René Adam • SDa Sébastien Darnaut • StC Stéphane Corcelle • TMI Tom Milner • VV Valentin Vincent • XBC Xavier Birot-Colomb • YF Yves Fol

4 oiseaux battent leur record de précocité : la bergeronnette printanière arrive le 03/03, son dernier record était le 10/03/2013. Le blongios nain arrive cette année le 22/04, son chiffre précédent était le 25/04/2016. C'est l'hirondelle de cheminée qui bat, pour une journée, son record de l'année précédente et passe ainsi du 31/12/21 au 30/12/22. Le monticole de Roche, avec le 16/04, bat d'un jour son record précédent qui était le 17/04/2013. Quant au martinet à ventre blanc, il égale son record de 2008.

Ainsi, 50 espèces ont été analysées pour 1669 observations. 35 observateurs, dont les initiales sont notées, puis 25 dont le nom est en toutes lettres, contribuent à ce résultat. C'est grâce à la base de données Visionature et ces milliers d'observations que cet article a pu être rédigé.

Christian Prévost,
Bénévole et membre du comité territorial
de la LPO de Haute-Savoie

Entretien avec Christophe Charobert

Christophe Charobert a été élu au Comité Territorial lors de nos dernières Assises. Il répond à nos questions !

Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

Tout a commencé en 1983 en Corrèze ; j'adhère à la Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux du Limousin pour participer à l'Atlas des oiseaux nicheurs de la région. Par la suite, mon intérêt pour la nature me fait m'orienter vers des études forestières au Lycée Agricole de Neuvic puis à l'École forestière de Meymac.

Comment es-tu arrivé à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

J'arrive en Haute-Savoie en 1995 et j'adhère à la LPO. Des aléas de la vie engendrent une interruption et je rejoins à nouveau l'association en 2014. Je participe aux sorties tout public, approuve la base de données, participe à la création du Groupe Chablais. J'apprécie être au contact avec le public et participe à la tenue de stands. Au printemps 2022, je suis membre du Comité Territorial.

As-tu un animal sauvage ou une cause pour l'environnement qui t'importe particulièrement et pourquoi ?

Vaste sujet ! À l'heure où l'emprise humaine devient de plus en plus pressante, je ne peux qu'avoir envie de défendre les territoires naturels et leurs habitants. Quand je m'évade en montagne, j'aime écouter la chevêchette d'Europe qui me dit que rien n'est perdu. Lors de mes déplacements au bord du Léman, j'aime admirer l'eider à duvet qui me dit que la protection de la Nature est internationale.



Christophe Charobert

Une observation naturaliste qui t'a particulièrement marqué et que tu as envie de raconter...

Je suis constamment émerveillé par un moineau domestique, une buse variable... ces observations sont toujours remarquables. Une qui m'a impressionné s'est déroulée au Col de Bretolet. Ce jour-là, nous avons repéré un gypaète barbu qui évoluait assez loin. Puis nous l'avons vu s'approcher et passer à 20 mètres d'où nous étions postés. J'ai mesuré la prestance de cet oiseau, entendu le vent dans son plumage. Des frissons parcoururent mon corps. Je n'oublierai pas !

Un message pour les adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

J'aime à voir qu'il y existe des milliers de mains prêtes à défendre l'environnement. Rejoindre la LPO c'est découvrir, apprendre, protéger, s'investir pour la biodiversité. C'est aussi prendre et faire prendre conscience que notre écosystème est fragile et réclame toute notre attention. En ce sens nous œuvrons pour que les générations futures aient un sain héritage.

Propos recueillis par Séverine Michaud,
Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie



Chevêchette d'Europe © Christophe Charobert

Ce trimestre, nous avons accueilli...

Clara, pour un stage en deux temps dans le cadre de son bac professionnel. Déjà bénévole au groupe Jeunes, elle n'a eu aucun mal à s'intégrer dans l'équipe et a passé du temps dans chaque pôle : expertise, animation, vie associative et communication... merci Clara !

Lucien a choisi notre pôle éducation à l'environnement pour effectuer son stage de fin d'étude. Anelyse, Juliette et Alison sont ravies de son investissement. Il est dorénavant sur le marché de l'emploi : une occasion à ne pas manquer pour les recruteurs !

Laura est restée en stage quelques mois chez nous : un grand merci pour son travail sur les sites d'écrasement amphibiens, en appui à Baptiste. Une merveilleuse ramasseuse de crapauds ! Nous retrouvons Camille, cette année accompagnée de Guillaume, pour le suivi de la migration postnuptiale au Défilé de l'Écluse, de la mi-juillet à mi-octobre. Compteurs d'oiseaux invétérés, ils vous ont peut-être fait découvrir le fabuleux spectacle de la migration...

Aurélië, que nous connaissions déjà suite à son stage dans nos services, nous rejoint à nouveau en CDD jusqu'à fin novembre. Elle vient renforcer le pôle expertise qui tourne à plein régime. Bienvenue dans l'équipe Aurélië !

Séverine Michaud,

Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie



Guillaume et Camille © LPO AuRA

Une membre du Groupe Jeunes au CA régional !

Félicitations à Delphine Souillot qui a été élue administratrice de la LPO AuRA lors de l'assemblée générale de juillet dernier !

Membre du Groupe Jeunes de Haute-Savoie depuis plusieurs années, elle s'est rapidement engagée dans les actions de l'association et notamment en faveur de la biodiversité des milieux agricoles et du lynx. Elle est par exemple une habituée des chantiers bénévoles et a répondu aux questions des spectateurs du film « Lynx » de Laurent Geslin lors d'échanges organisés après les projections.

Comme elle, de plus en plus de membres des Groupes Jeunes de la LPO s'investissent dans les actions de notre association. Ils participent aux suivis, tiennent des stands, rejoignent les comités territoriaux et animent des commissions ou groupes de travail. Par leur engagement, ils et elles soulignent l'importance de l'accueil et de la formation pour assurer la capacité d'action de notre association en faveur de la biodiversité.

Thibault Goutin,

*Bénévole LPO en Haute-Savoie
et membre du Groupe Jeunes 74*



Delphine Souillot © LPO AuRA

Agenda des prochaines sorties

7 octobre

• Soirée groupe Jeunes, recherche salamandre tachetée

Faisons une petite promenade la nuit en forêt pour chercher cet amphibien discret mais tellement joli... à vos frontales !

Renseignements : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶ ou au 04 37 61 05 06

14 octobre

• Réunion du groupe Herpéto

Au programme : le point sur toutes les actions et suivis menés en 2022 et sur leur avenir 2023.

Rendez-vous à 19^h00 à Chavanod dans les locaux de la LPO.

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ▶

21 octobre

• Soirée mensuelle - Loup et pastoralisme

Cette soirée sera l'occasion de faire le point sur la situation du loup dans notre département, d'examiner son impact sur l'élevage et de voir son utilité dans la gestion des milieux naturels.

Rendez-vous à 19^h30 salle de l'étang (33 route de l'étang) à Chavanod.

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ▶

22 octobre

• Groupe Jeunes - Gypaète barbu

Plusieurs indices d'installation de ce grand rapace dans le massif du Chablais ont été observés. Venez avec nous chercher où il niche afin de pouvoir mieux le protéger.

Prévoir pique-nique.

Renseignements et inscriptions à auprès de Benjamin Bruno : bruno.benjamin74@gmail.com ▶

28 octobre

• Réunion du groupe chiroptères et mammifères

Faisons le point sur l'année passée et réfléchissons à celle à venir !

Rendez-vous à 19^h00 aux bureaux de Chavanod.

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ▶



Gypaete barbu © Félix Bazinet



Salamandre tachetée © Félix Bazinet

5 novembre

• Chantier à Guidou

Tous les éco-volontaires seront les bienvenus pour prêter main forte à la LPO AuRA de la Haute-Savoie !

Rendez-vous à 9^h00 devant la mairie de Sciez. Prévoir bottes, outillages de coupe, pelles, pioches, gants, casse-croûte, etc.

Renseignements et inscriptions obligatoires : 04 37 61 05 06 ou : haute-savoie@lpo.fr ▶

6 novembre

• Recensement des oiseaux d'eau du lac d'Annecy

Venez avec nous recenser l'avifaune du lac.

Rendez-vous à 8^h00 au parking des Marquisats.

Fin du comptage vers 12^h00.

Prévoir des vêtements chauds, chaussures de marche et matériel optique (paire de jumelles, etc.).

Renseignements et inscriptions auprès de Benjamin Bruno : bruno.benjamin74@gmail.com ▶

10 novembre

• Réunion du groupe Ornitho

Faisons le point sur l'année passée et réfléchissons à celle à venir !

Rendez-vous à 19^h00, salle à déterminer.

Renseignements à haute-savoie@lpo.fr ▶

11 novembre

• Soirée groupe Jeunes - punaise, c'est Halloween !

Venez découvrir les mal-aimées punaises pour être enfin au parfum. Punaise, vous n'en reviendrez pas !

Rendez-vous à 19^h00 dans les locaux de la LPO (46, route de la Fruitière).

Renseignements : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶ ou au 04 37 61 05 06